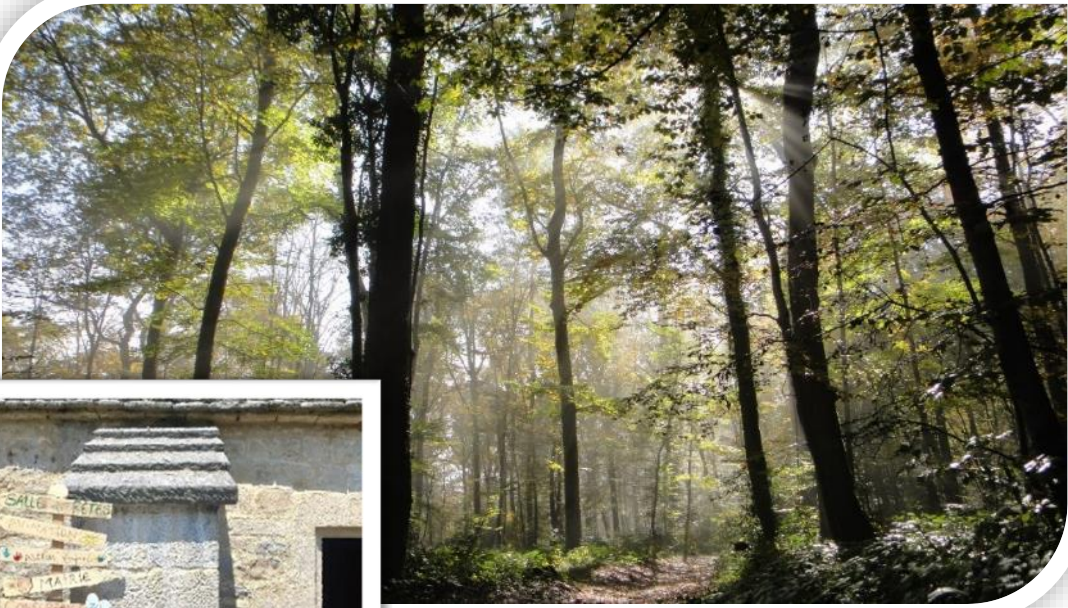




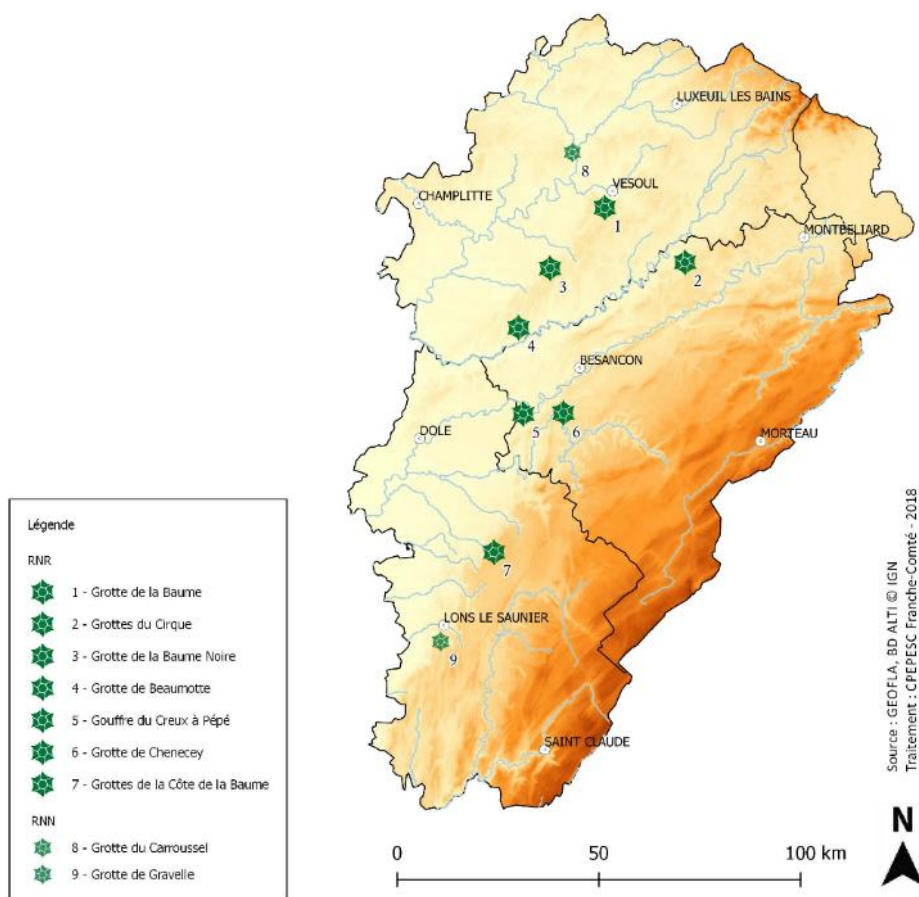
Réserve Naturelle Régionale RÉSEAU DE CAVITÉS À CHILOPTÈRES



Rapport d'activité 2023

Préambule

Le 24 septembre 2015 le Conseil régional de l'ancienne région Franche-Comté a délibéré favorablement au classement d'un réseau de cavités à chiroptères en Franche-Comté, comprenant cinq Réserves naturelles régionales (RNR). Deux nouveaux sites sont venus enrichir ce réseau le 17 novembre 2017 par délibération du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Ces différents sites présentent des enjeux de conservation qui leurs sont propre. Toutefois, ils forment également un réseau qu'il est important de protéger dans sa globalité. En effet, ces différents sites sont utilisés par les chauves-souris de façon complémentaire selon les périodes de l'année. C'est pourquoi, un réseau régional cohérent en termes de sauvegarde des chauves-souris a été mis en place.



Localisation des Réserves Naturelles en Franche-Comté

La CPEPESC Franche-Comté s'est vue désignée gestionnaire de ce réseau de sept réserves le 22 décembre 2017, afin d'assurer la conservation du patrimoine naturel qui a motivé les classements en réserves. Les réserves sont caractérisées par une diversité importante de situations géologiques et de milieux, avec pour point commun la présence d'une ou plusieurs cavités naturelles. On y trouve notamment des espèces d'intérêt communautaire, en particulier pour les taxons inféodés au milieu souterrain.

Un plan de gestion unique a été rédigé pour l'ensemble des sites du réseau de réserves. Il a été approuvé par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté en septembre 2019 pour une durée de cinq années. L'organisation de ce rapport d'activité se conforme à la structuration de ce plan de gestion. Il se veut le reflet des actions entreprises sur le réseau de réserves en 2023 dans le cadre d'une subvention octroyée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté le 24 mars 2023.

Remerciements :



Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles du Groupe chiroptère de Franche-Comté et les spéléologues qui se sont impliqués dans la protection des cavités du réseau. Nous les remercions également pour le temps qu'ils ont consacré aux suivis des populations de chiroptères en accompagnement des permanents de l'association. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), seuls les prénoms et initiales des noms des personnes citées apparaissent dans ce document

Rédaction : Catherine DIONISIO (CPEPESC Franche-Comté)

Crédits photos : CPEPESC Franche-Comté

Photo de couverture : Ambiance forestière à la RNR Grotte de la Baume et programme d'animations sur la commune de Chamole.

Sommaire

I. CP - CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL.....	6
CS01 Suivi chiroptérologique des cavités du réseau et des gîtes connexes	6
CS02 Suivi annuel des paramètres climatiques des cavités	10
CS04 Réalisation d'inventaires acoustiques	11
CS05 Participation aux suivis épidémiologiques nationaux	12
CS12 Equipement des grottes d'un système de suivi automatisé	12
CS13 Réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques et des habitats sur les pelouses sèches	13
CS14 Réalisation d'inventaires faunistiques du milieu forestier	13
CS16 Inventaire sur les invertébrés cavernicoles.....	14
CS20 Réalisation d'enquêtes de terrain pour évaluer la connaissance des RNR par rapport à la population locale et les acteurs du territoire	14
II. EI – PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE.....	16
EI01 Elaboration d'un protocole pour évaluer l'état de santé et le fonctionnement des populations de Minioptère de Schreibers.....	16
EI03 Contribution aux ouvrages et publications dans les revues spécialisées	17
III. IP – INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL.....	18
IP02 Réalisation de coupes, fauche ou pâturage extensif sur les pelouses sèches	18
IP03 Remise en état des lieux	18
IV. CI - CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL....	19
CI01 Entretien des infrastructures de maîtrise des flux	19
CI02 Installation d'infrastructure de maîtrise des flux	19
CI04 Entretien des panneaux d'information et autres signalétiques	20
V. MS - MANAGEMENT ET SOUTIEN	21
MS01 Concertation avec les acteurs locaux et dépôts de demandes de classement	21
MS02-03-04-06-12-13 Concertation avec les acteurs locaux.....	21
MS05 Concertation avec les collectivités pour l'intégration des cartographies dans les documents d'urbanisme.....	23
MS07-08 Echanges de données et suivis de l'application des arrêtés d'exploitation avec les gestionnaires de parcs éoliens	23
MS 09 Suivi des sollicitations issues des collectivités et des organismes et suivi des projets concernant le réseau de RNR et son patrimoine.....	24
MS11 Lien régulier avec les collectivités, propriétaires et partenaires	24
MS10 Désignation d'un conservateur bénévole par site	25
MS14-15-16 Montage, gestion administrative et suivi financier des opérations, mutualisation financière avec d'autres outils de gestion d'espaces naturels et sollicitation financière des collectivités locales	25
MS17 Rédaction du rapport annuel d'activités	26
MS18-19 Evaluation quinquennale du plan de gestion et élaboration.....	26
MS20 Organisation et participation au comité consultatif.....	26
MS22-23-24 Participation aux réunions, réseaux nationaux et échanges avec les autres instances de gestion d'espaces naturels.....	27
MS25 Formation permanente du personnel	28
MS26 Recrutement et encadrement des stagiaires	28
MS27-28 Saisie des données naturalistes et administratives et entretien et renouvellement du matériel technique et bureautique	28
VI. SP - SURVEILLANCE DU TERRITOIRE.....	29
SP01 Surveillance et tournées de police réglementaire.....	29
SP02 Commissionnement du personnel de la structure gestionnaire/Participation aux MISEN et rencontre avec les Parquets.....	30

VII. PR – PARTICIPATION A LA RECHERCHE	30
PR 02 - Développement d'études transversales et promotion des RNR auprès des universités et laboratoires	31
VII. PA ET CC – ANIMATION ET COMMUNICATION	32
PA01-02 Accueil du public lors d'événements nationaux ou régionaux/Réalisation d'animations, conférences ou formations auprès des publics (scolaires, grand public et acteurs locaux)	32
CC01 Diffusion de l'exposition sur les chiroptères	32
CC02-03 Rédaction d'articles de presse et mise à jour des pages web concernant les réserves	32
ANNEXE	36

I. CP - Connaissance et suivi du patrimoine naturel

CS01 Suivi chiroptérologique des cavités du réseau et des gîtes connexes

Des comptages chiroptérologiques ont été effectués entre janvier et octobre 2023 sur les sept sites du réseau « RNR à chiroptères », ainsi que sur plusieurs sites connexes au réseau, permettant d'avoir une meilleure vision des effectifs de certaines espèces de chiroptères qui utilisent un complexe de sites. Les suivis sont réalisés à vue sans manipulation des animaux. En période d'activité des chauves-souris, un comptage à l'envol crépusculaire en sortie de cavité est privilégié, puis est complété si besoin par un passage au sein du gîte. Ces différents suivis permettent d'avoir un aperçu de certaines populations de chiroptères utilisant tout ou partie du réseau de RNR cavités à chiroptères. Ils sont réalisés toujours par deux personnes pour des raisons de sécurité.

En 2023, ce sont 25,25 jours de suivi des populations de chiroptères qui ont été réalisées, sur du temps salarié, auquel s'ajoute plusieurs jours uniquement réalisés par des bénévoles. Ils ont concerné le suivi des populations de Minioptères de Schreibers en hiver et en période de transits, ainsi que le suivi de la colonie de mise-bas de Grand rhinolophe à Poligny en période estivale.

En complément de ces suivis réalisés sur les RNR, 2 sites connexes ont fait l'objet d'inventaires en période d'hibernation, de transit et de mise-bas : grotte de Sainte-Catherine et gouffre des Granges Mathieu.

En période hivernale, les suivis ont eu lieu entre le 17 et le 24 janvier 2022 (figure 1).

Site	GR	PR	MOE	MS	RE	Diversité spécifique	Autres espèces de chiroptères
Grotte de la Baume	32	21	0	0	0	3	BE
Grotte de la Baume Noire	156	5	54	3163	0	9	BE, GM, MD, MN, Osp,
Grotte de Beaumotte	11	6	1	0	0	5	GM, BE
Grottes du Cirque	57	6	0	0	0	5	BE, MD, Pip sp.
Gouffre du Creux-à-Pépé	14	2	0	0	0	3	BE
Grotte de Chenecey	0	2	0	0	0	1	
Grottes de la Côte de la Baume	189	56	3	4	6	8	MB, MD, SC
TOTAL Réseau RNR	459	98	58	3167	6	12	

Figure 1 : Effectifs dénombrés lors des suivis hivernaux 2023 pour les espèces prioritaires du réseau de RNR et diversité spécifique par site et pour le réseau de gîtes (GR : Grand rhinolophe, PR : Petit rhinolophe, MOE : Murin à oreilles échancrées, MS : Minioptère de Schreibers, BE : Barbastelle d'Europe, GM : Grand murin, MD : Murin de Daubenton, SC : Sérotine commune, MN : Murin de Natterer, RE : Rhinolophe euryale,, Osp : Oreillard sp., Pip sp. : Pipistrelle sp.)

Pour les espèces prioritaires, si l'on considère les suivis réalisés sur les cavités depuis 2012, soit avant le classement des sites intervenu entre 2015 et 2017, la dynamique des populations hivernales de Grand rhinolophe sur le réseau de RNR est positive. Pour le Petit rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées, la dynamique de population semble moins évidente sur le réseau de RNR, tendant plutôt pour une stabilisation des effectifs malgré les variations annuelles.

En revanche, pour le Minioptère de Schreibers, les populations hivernales sont en nette régression depuis l'hiver 2014 (Figures 2 et 3).

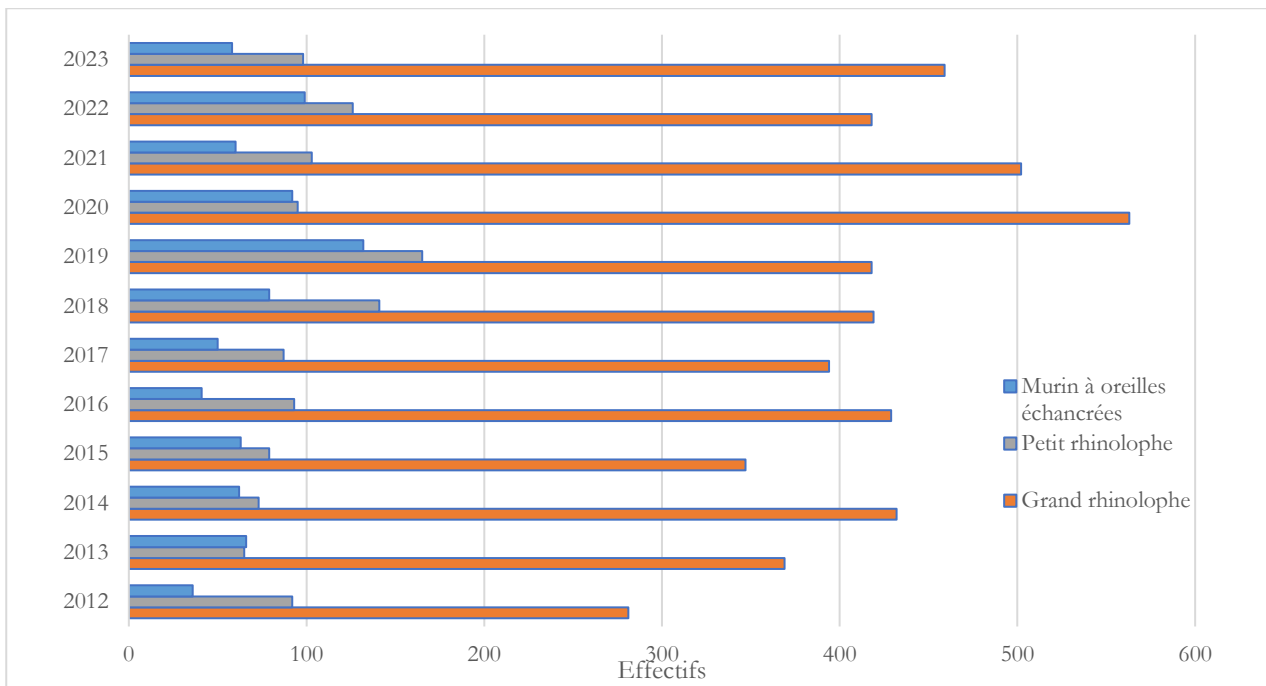


Figure 2 : Evolution des effectifs hivernaux des espèces de chauves-souris prioritaires, hors Minioptère de Schreibers et Rhinolophe euryale, sur le réseau de RNR, entre 2012 et 2023.

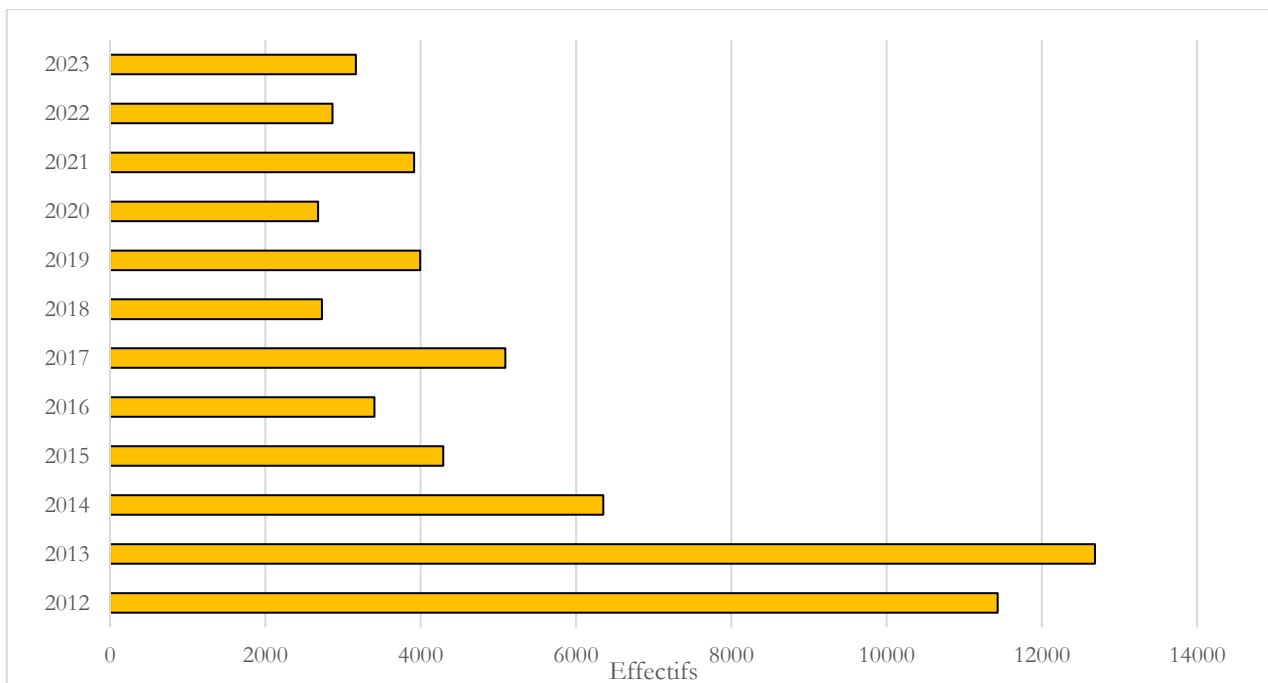


Figure 3 : Evolution des effectifs hivernaux de l'espèce Minioptère de Schreibers sur le réseau de RNR, entre 2012 et 2023.

Si une partie de cette population de Minioptère de Schreibers semble se répartir dans d'autres cavités lors des hivers plus doux, la Grotte de la Baume Noire concentre toutefois les effectifs hibernants de l'espèce en Franche-Comté. En 2023, il s'agit de 95% des effectifs observés sur l'ex-Franche-Comté. En dépit d'une pression d'observation de plus en plus conséquente et des suivis réalisés de façon simultanée qui permet d'obtenir une image plus fidèle des populations, les effectifs continuent de diminuer (Figure 4).

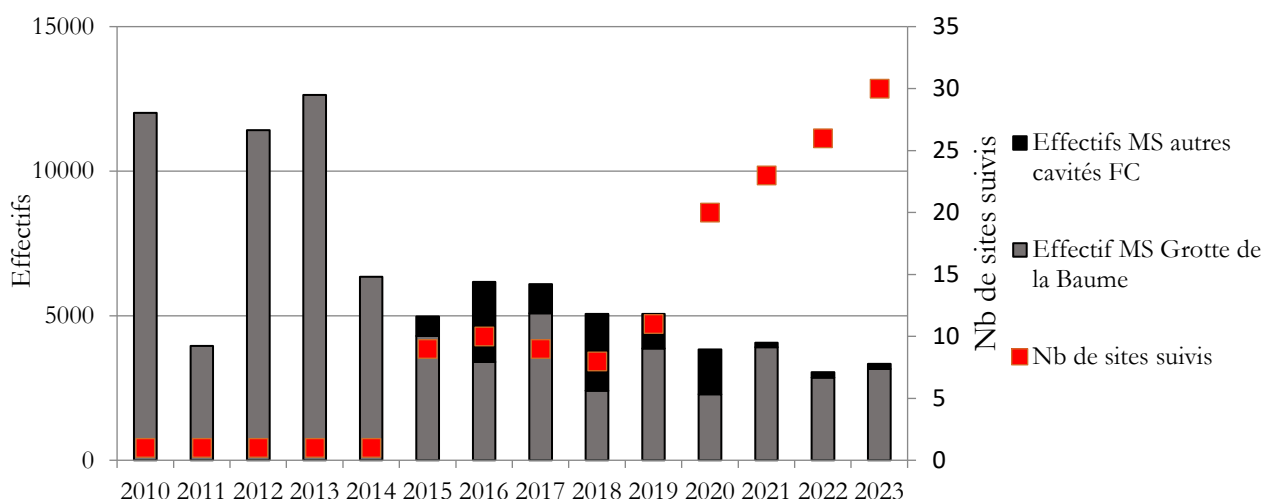


Figure 4 : Evolution des effectifs hivernaux de Minoptère de Schreibers (MS) dans la Grotte de la Baume Noire sur la période 2010-2023 et, depuis 2015, dans le Nord-Est de la France avec la pression d'observation.

Par manque de moyens humains, le suivi de la RNR de la Grotte de la Baume Noire n'a pas été complété cette année par le suivi de la **Grotte du Captiot** (Bucey-lès-Gy), qui constitue un site connexe pour la colonie de Grand rhinolophe.

En période de transit, les suivis menés sur le Minoptère de Schreibers montrent la présence de l'espèce dans les 7 sites du réseau de RNR pour l'année 2023. Les effectifs sont cependant très variables selon les années, car les périodes de dispersion des colonies sont largement influencées par les conditions météorologiques. Les « suivis simultanés » pratiqués ces dernières années permettent de réduire les biais liés à la dispersion des individus sur les sites en réduisant le pas de temps de prospection. Organisés dans le cadre de la gestion des Réserves Naturelles Nationales Grotte du Carroussel et Grotte de Gravelle, ils permettent d'une part, de vérifier la présence de l'espèce dans le réseau de sites connus à ces périodes et d'autre part, d'estimer les tendances d'évolution de la population à l'échelle de la méta-population du quart Nord-Est de la France et de la Suisse (Figure 5). En 2023, il n'y a pas eu de suivi simultané des gîtes de transit, en lien avec des contraintes de moyens humains.

Date	Nbre de sites visités	Effectif total de MS Quart Nord-Est/Suisse	Effectif total de MS en Franche-Comté	Effectif total de MS dans les sites en RNR*
25/03/2015	31	4547	4509	892
09/10/2015	30	5597	5466	771
15/04/2016	36	6786	6643	743
30/09/2016	47	7351	5349	465
31/03/2017	32	5942	5867	627
29-30/09/2017	39	5305	4507	518
30-31/03/2018	46	9985	6492	2294
29-30/03/2019	29	13173	10348	1815
3-4/10/2020	42	9460	8549	1216
2021	Pas de suivi simultané			
1-3/04/2022	28	5587	5387	2502
2023	Pas de suivi simultané			

Figure 5 : Evolution des effectifs de Minoptère de Schreibers (MS) observés en transit printanier et automnal depuis 2015, dans le Nord-Est de la France. *NB : L'ensemble des 7 cavités du réseau de sites protégés en RNR ne fait pas l'objet d'une prospection systématique à chaque suivi simultané.

Les populations de chiroptères en transit automnal sur le réseau RNR ont cependant fait l'objet de suivis, mais sur un pas de temps ne permettant pas de cumuler les effectifs sans risque de double comptage, du 22 mars au 30 avril pour le transit printanier et du 5 octobre au 13 octobre pour le transit automnal (Figure 6) :

Site	Effectifs de Minioptères de Schreibers		Diversité spécifique	
	TP	TA	TP	TA
Grotte de la Baume	1	30	4	2
Grotte de la Baume Noire	1037	830	11	6
Grotte de Beaumotte	1	471	6	4
Grottes du Cirque	2	0	6	3
Gouffre du Creux-à-Pépé	995	-	3	-
Grotte de Chenecey	0	28	2	4
Grottes de la Côte de la Baume	2	30	8	5

Figure 6 : Effectifs maximum de Minioptères de Schreibers observés en transit printanier (TP) et automnal (TA) en 2023 dans le réseau RNR cavités à chiroptères.

En période estivale, la RNR des Grottes de la Côte de la Baume abrite une colonie de mise-bas de Grand rhinolophe. Les suivis réalisés depuis le classement en RNR, montrent un nombre de juvéniles oscillant entre 20 et 40 individus ces dernières années (Figure 7). Les variations d'effectifs observées suggèrent la présence d'un gîte de mise-bas satellite dans le secteur.

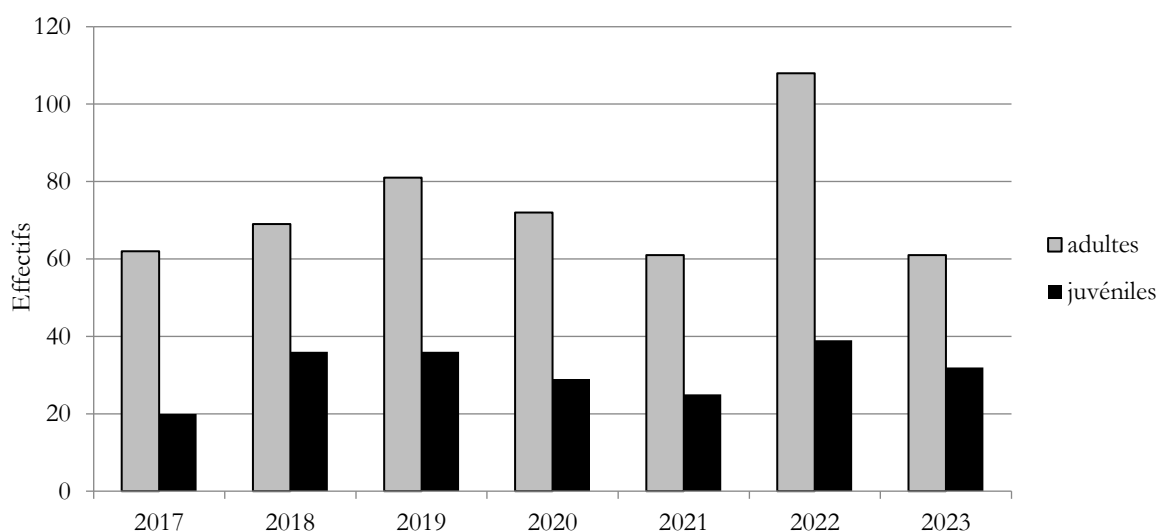


Figure 7 : Effectifs adultes et jeunes de la colonie de parturition de Grand rhinolophe dans la RNR des Grottes de la Côte de la Baume, entre 2017 et 2023.

En ce qui concerne les espèces prioritaires en danger d'extinction, le Rhinolophe euryale a été observé de façon certaine sur une seule RNR en 2023. Les observations de ces dernières années confirment la présence de cette espèce à différents stades de son cycle dans les grottes de la Côte de la Baume.

Quant au Petit murin, aucune donnée fiable n'a permis de l'identifier sur le réseau de RNR.

Depuis quelques années, le **Gouffre des Granges-Mathieu** (Chenecey-Buillon) est régulièrement prospecté en tant que site connexe de la Grotte de Chenecey. Cette année, trois suivis ont eu lieu en hiver, en transit printanier et en été sur l'ensemble de la cavité (Figure 8). Par manque de temps et de

bénévoles pouvant accompagner un salarié sous terre, le suivi du transit automnal n'a pu être réalisé. En été, la cavité semble toutefois ne pas abriter de populations de chiroptère. Une ancienne colonie de mise-bas de *Minioptère de Schreibers* est localisée dans la Galerie Sud : des cadavres de juvéniles et un tas de guano conséquent permettent de localiser l'ancienne zone d'accroche. Cette nurserie ne semble pas en activité, ni fréquentée sporadiquement, à minima sur l'année 2023, voire depuis plusieurs années (aucune accumulation de guano frais observée en 2023).

Période	GR	PR	MOE	MS	RE	Diversité spécifique	Autres espèces de chiroptères
Hiver	125	17	9	0	0	5	BE, Osp,
Transit printanier	53	9	15	0	0	6	BE, MD, GM
Eté	-	-	-	-	-	-	

Figure 8 : Effectifs dénombrés au Gouffre des granges Mathieu lors des suivis 2023 pour les espèces prioritaires du réseau de RNR et diversité spécifique par site et pour le réseau de gîtes (GR : Grand rhinolophe, PR : Petit rhinolophe, MOE : Murin à oreilles échancrées, MS : *Minioptère de Schreibers*, RE : *Rhinolophe euryale*, BE : *Barbastelle d'Europe*, GM : *Grand murin*, MD : *Murin de Daubenton*, Osp : *Oreillard sp*)

La **Grotte Sainte-Catherine** (Laval-le-Prieuré) constitue l'unique site de mise-bas de *Minioptère de Schreibers* dans le département du Doubs : elle est suivie depuis 2019 dans le cadre de la gestion des RNR. Cette cavité a fait l'objet de 5 suivis en 2023. Les deux premiers suivis en hiver et en transit printanier ont permis d'observer moins de 10 individus de chauves-souris, et une installation de la colonie de mise-bas plutôt tardive. Le suivi en période de parturition permet l'observation depuis quelques années d'une colonie mixte de *Grand murin/Minioptères de Schreibers* dont les résultats sont présentés ci-dessous pour le *Minioptère de Schreibers* (Figure 9). En 2023, les juvéniles de l'espèce nés dans la cavité représentent 6,5% de l'effectif régional dénombré.

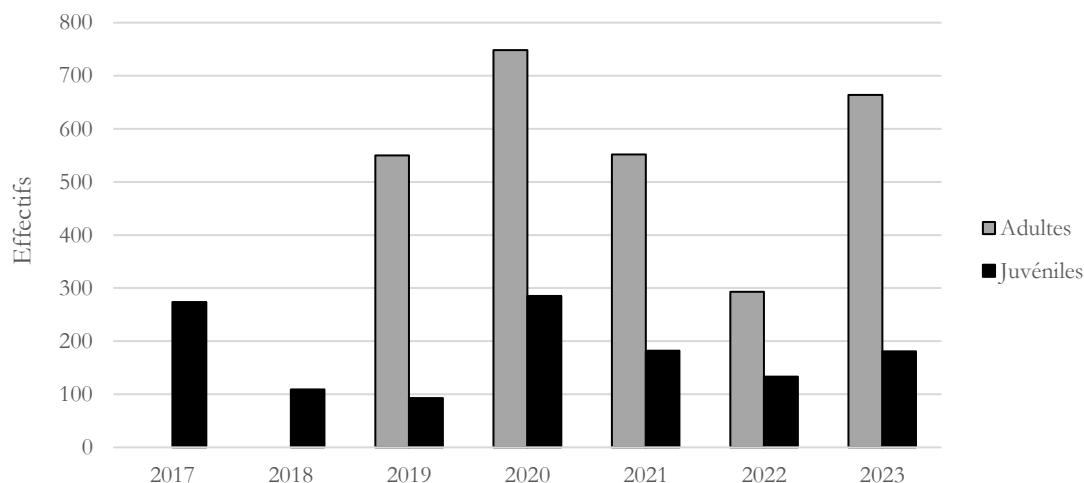


Figure 9 : Effectifs adultes et jeunes de la colonie de parturition *Minioptères de Schreibers* entre 2017 et 2023 à la Grotte de Sainte-Catherine. (Absence de comptage spécifique des adultes à l'envol en 2017 et 2018).

Enfin, les nichoirs situés sur la **RNR du Gouffre du Creux à Pépé** depuis 2019 ont fait l'objet d'un suivi en septembre et novembre 2023. L'un d'entre eux était occupé par une *Pipistrelle sp.* en novembre.

CS02 Suivi annuel des paramètres climatiques des cavités

Entre 2020 et 2022, 12 cavités sur les 13 du réseau RNR ont été équipées de sondes de température et d'humidité. Les sondes ont été disposées dans des fissures, sur des cordes, ou des clous, au plus proche des zones d'accroche des chauves-souris. L'objectif est de réaliser un premier état des lieux du climat

souterrain, dans l'optique de mesurer d'éventuelles variations dans les années à venir. Un suivi sera réalisé tous les 5 ans durant une année complète sur chaque cavité du réseau.

Malgré plusieurs dysfonctionnements de sonde, une première analyse a été réalisée au cours de l'année 2023 sur les températures. Les premiers résultats indiquent que les variations de la température au sein des cavités sont liées à la distance à l'entrée de la cavité : la température souterraine devient stable et indépendante de la température extérieure au fur et à mesure de l'éloignement du porche d'entrée. Cette tendance est encore mieux observable lorsqu'une sonde est placée après un passage étroit ne laissant pas passer beaucoup d'air : c'est par exemple le cas pour la Grotte de la rivière souterraine du Seris qui présente des étroitures dès l'entrée de la cavité, et dans laquelle les deux sondes ont enregistré des températures particulièrement stables. La température du fond des grottes semble tendre vers les 11/12 degrés environ. Les sites n'ayant que deux sondes sont plus difficilement analysables mais indiquent les mêmes tendances.

Il est difficile de dégager des tendances au niveau de l'humidité étant donné que la grande majorité des sondes n'ont pas fonctionné. Seul le Trou de la Baume a eu deux sondes fonctionnelles, qui peuvent indiquer que l'humidité est plus élevée vers le fond de la grotte qu'à l'entrée.

Les données de température ont été confiées en fin d'année 2023 à des étudiants en école d'ingénieur Agro Dijon afin de permettre des analyses plus approfondies, dans le cadre d'un projet étudiant.

CS04 Réalisation d'inventaires acoustiques

Les cavités du réseau constituent majoritairement des gîtes de transit ou d'hibernation pour les espèces prioritaires. La période automnale reste assez peu étudiée alors qu'elle concentre une activité particulière chez les chauves-souris : accouplement des adultes, exploration des territoires par les jeunes, constitution des réserves de graisses pour l'hiver. Certaines cavités du réseau semblent être utilisées comme gîte d'accouplement et/ou de regroupement automnal. Ce phénomène, appelé swarming est étudié dans le cadre de cette action, qui a pour but de mieux connaître l'utilisation des cavités du réseau de RNR en tant que gîte de swarming. La pose d'enregistreurs d'ultrasons (SM4) aux abords ou à l'intérieur des cavités du réseau permet de faire une première évaluation de l'activité des chauves-souris à cette période de l'année.

En 2023, il était prévu l'analyse des ultrasons enregistrés à l'automne 2022 sur la **RNR Grotte de Beaumotte**. L'analyse des données collectées ont permis plusieurs avancées en termes de connaissances pour ce site (Lacoste, 2023) :

- La découverte de 7 nouvelles espèces supplémentaires, portant la liste d'espèces sur le site à au moins 14 espèces. Les nouveaux taxons sont : Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée et Oreillard roux. Toutes sauf la dernière citée n'ont probablement pas eu d'interaction avec la cavité. Leurs déplacements ont probablement eu lieu à proximité. On notera parmi ces taxons, la présence de trois espèces migratrices (soulignées ci-dessus).
- Suspicion d'un phénomène de swarming pour la Barbastelle d'Europe et le groupe des Murins sp. (Murin de Natterer et Murin à oreilles échancrées), avec le gros de l'activité concentré entre la mi-août et début septembre.
- Absence de swarming pour le Minioptère de Schreibers, pour lequel l'activité constatée se concentre essentiellement en début et fin de nuit (émergence & retour au gîte). Toutefois, les analyses acoustiques permettent de constater une activité plus importante pour l'espèce à partir de la fin août, et ce jusqu'à la fin de la période d'écoute, c'est-à-dire le 15 octobre.

- Une part importante des données analysées n'a pas pu être attribuée à une espèce et un groupe d'espèce. Les courbes d'activité sont semblables à celles de la Barbastelle et du groupe des Murins, confirmant une activité probable de swarming dans la cavité.
- Une activité importante, mais indéterminée pour le Grand et le Petit rhinolophe. Ces deux espèces ont été présentes dans la cavité pendant toute la période d'étude, sans que les résultats ne laissent de pistes du type d'occupation.

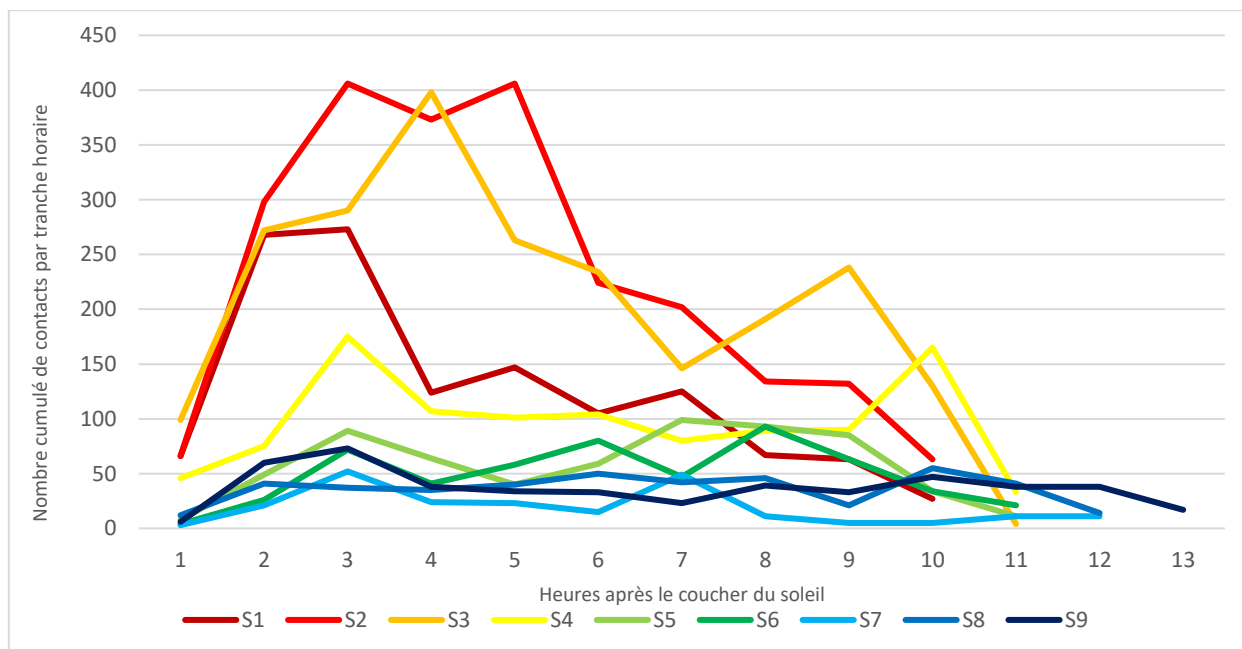


Figure 10 : Exemple de variation de l'activité nocturne pour la Barbastelle d'Europe dans la Grotte de Beaumotte (Lacoste, 2023). L'activité constatée sur les trois premières semaines de l'étude montrent une caractéristique typique d'une activité de swarming, avec un pic vers 4-5h après le crépuscule. Les courbes représentent le cumul de contacts par semaine et par tranche horaire après le coucher du soleil.

Ces résultats sont encourageants et laissent supposer la probabilité d'une activité de swarming pour plusieurs espèces. Pour être confirmé, une étude complémentaire est à envisager par la réalisation de captures ponctuelles, qui permettront de déterminer le sexe ratio et l'état sexuel des individus fréquentant la Grotte de Beaumotte en période de regroupement automnal. Si on s'en tient aux résultats, la période à cibler est entre 15 août et 10 septembre.

CS05 Participation aux suivis épidémiologiques nationaux

Des observations de contrôle sont réalisées à chaque passage en cavité pour détecter d'éventuelles mortalités anormales, en lien avec le protocole national SMAC (Suivi de Mortalité Anormale des Chiroptères).

Aucune mortalité anormale d'ampleur n'a été observée sur le réseau des RNR.

Un cadavre frais a été collecté lors de suivis des gîtes de transit printanier : un Petit rhinolophe à la RNR Grotte du Cirque. Il n'a pu être diagnostiqué par l'Anses en raison d'une mauvaise conservation de la matière cérébrale.

CS12 Equipement des grottes d'un système de suivi automatisé

Les clichés de 2022 réalisés par pièges photos sur la **RNR Grotte de Beaumotte** n'ont apporté que peu d'information, en raison de :

- de dysfonctionnements de l'appareil photo sur la sensibilité ;
- de problèmes de positionnement (zone d'accroche peu visible ou zone d'accroche non fréquentée pendant l'étude) ;
- de netteté de l'image ne permettant pas une détermination des espèces de chiroptères et du nombre d'individus.

L'installation de quelques individus de Minoptères ont été observés cependant dans une cloche à partir du 29 août jusqu'au 13 octobre 2022.

La programmation 2023 du réseau RNR prévoyait également la pose de pièges photos au sein d'une autre cavité du réseau RNR pour le suivi visuel de l'installation d'une colonie de Minoptère de Schreibers et son évolution au sein de la cavité. Cependant, compte-tenu du dépassement de temps salarié dédié à l'action CS02, cette opération a été annulée en cours d'année.

CS13 Réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques et des habitats sur les pelouses sèches

En septembre 2023, un inventaire des stations de Spiranthe d'automne sur la **RNR Grotte de Chenecey** a été réalisé en compagnie de l' élu communal, permettant de dénombrer 9 pieds. Un inventaire avifaune avec la méthode IPA a également été réalisé par un autre élu communal.

CS14 Réalisation d'inventaires faunistiques du milieu forestier

Depuis 2022, un inventaire reptile a été entrepris sur la **RNR Grotte de Beaumotte**, par l'agent patrimonial de l'ONF responsable du secteur (Figures 11 et 12). Ce protocole suit la méthodologie POP Reptiles, et est composé de deux alignements de 4 plaques à reptiles, distantes de 50m. En 2023, trois espèces ont été observées dans le cadre de ce protocole : Lézard des murailles, Orvet, Couleuvre helvétique.



Figure 11 : Plaque à reptiles.



Figure 12: Dispositif PopReptiles sur la RNR Grotte de Beaumotte, ONF, 2023.

Sur la **RNR Grottes de la Côte de la Baume**, un suivi des individus de Lynx boréal transitant sur le site protégé est en cours depuis 2022 par la conservatrice bénévole du site, à l'aide de quatre pièges-photos.

Une vingtaine de passages sur le site a été comptabilisé, principalement en période hivernale : au total ce sont 5 individus adultes dont une femelle, ainsi que 2 jeunes identifiés.

CS16 Inventaire sur les invertébrés cavernicoles

Afin d'aller plus loin sur la fonctionnalité du milieu souterrain, un inventaire des invertébrés cavernicoles a débuté en 2020, avec les prestations du GIPEK et du Groupe d'étude de Biospéléologie. Deux passages sont prévus sur chaque cavité, si possible en étudiant la période printanière et automnale, et échelonnés sur plusieurs années.

Cette année, les inventaires ont été réalisés sur plusieurs cavités de la **RNR Grottes du cirque** les 29 et 30 avril 2023 (Figure 13). Ils ont été encadrés par le personnel de l'association gestionnaire. Environ 250 taxons différents ont été observés, relevant une richesse spécifique importante. 3 espèces patrimoniales ont été observées. Le nombre exact de taxons d'invertébrés cavernicoles présents sur les RNR n'est pas connu, d'une part en lien avec la pression d'observation relativement faible, d'autre part parce qu'un certain nombre de spécimens ne sont pas encore déterminés et le seront probablement dans les années à venir. Un rapport a été rédigé (Villegas et al., 2023).



Figure 13 : Prélèvements dans la Grotte en Y.

CS20 Réalisation d'enquêtes de terrain pour évaluer la connaissance des RNR par rapport à la population locale et les acteurs du territoire

Un diagnostic d'ancrage territorial (DAT) a été réalisé sur les sept sites protégés, de février à août 2023, lors d'un stage étudiant. Le gestionnaire a été accompagné dans cette démarche par Réserves Naturelles de France (RNF), à travers plusieurs visio-conférences sur le déroulement de la méthodologie. 45 partenaires du réseau des RNR ont répondu positivement à la demande d'enquête.

Ce DAT a permis d'évaluer l'intégration et l'appropriation des réserves sur leur territoire. Il a mis en évidence que les acteurs locaux ont une bonne connaissance du contexte des réserves, concernant la réglementation, les espèces emblématiques, l'organisme gestionnaire et les documents de communication. Leur avis et leurs représentations concernant les réserves sont positifs dans l'ensemble. L'implication des

acteurs locaux dans la vie des réserves est apparue comme modérée : ceux-ci se rendent peu sur les réserves, considèrent avoir peu de liens avec celles-ci et participent peu aux événements organisés et au CCG (pour les membres du comité) (Montel, 2023a). Les préconisations d'amélioration de la gestion des réserves formulées suite au DAT sont :

- D'améliorer la communication, organiser plus d'animations, auprès des scolaires notamment,
- De mettre en place plus de partenariats et collaborations, accentuer l'implication des acteurs locaux dans les actions menées,
- De renforcer la sensibilisation et l'explication concernant la réglementation ainsi que la présence d'agents assermentés,
- D'améliorer l'attractivité du Comité consultatif de gestion,
- Et de réfléchir à une possible extension du réseau.

Une première réunion de restitution auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté s'est déroulée en visioconférence le 2 juin 2023, suivi d'une seconde réunion auprès des enquêtés à la mairie d'Echenoz-la-Méline le 6 juillet 2023. Un rapport de synthèse a été produit (Annexe 1) et diffusé aux enquêtés.

II. EI – Prestation de conseil, étude et ingénierie

EI01 Elaboration d'un protocole pour évaluer l'état de santé et le fonctionnement des populations de Minoptère de Schreibers

En 2018, une analyse statistique des tendances de populations hivernales des chiroptères en Franche-Comté a été réalisée (CAEL & BILLARD, 2018). Les résultats ont montré une forte baisse des effectifs de Minoptère de Schreibers d'environ 50 à 75% depuis l'hiver 2014 (Figure 14).

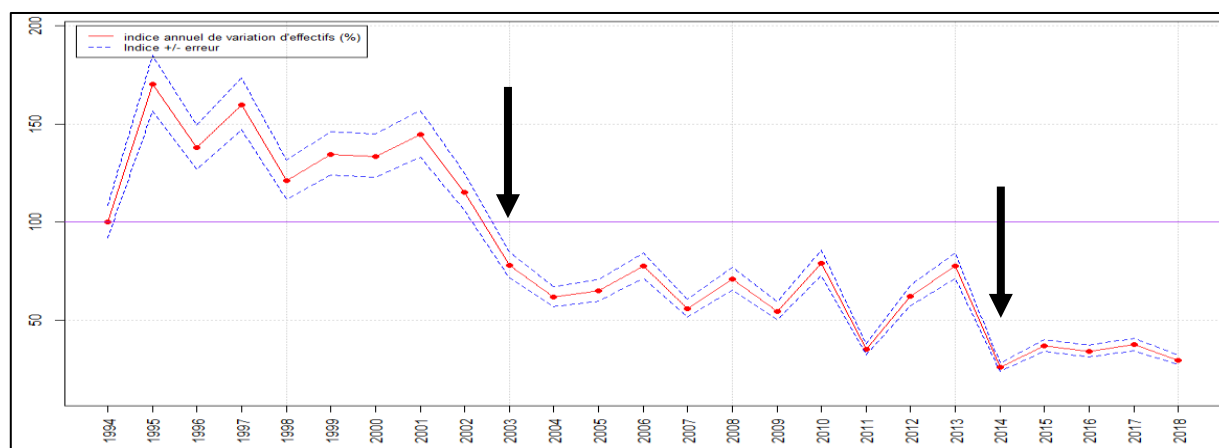


Figure 14 : Analyse statistique de la tendance des effectifs hivernaux de Minoptère de Schreibers en Franche-Comté de 1994 à 2018. Les flèches bleues symbolisent les deux épisodes de déclin constatés.

Ces résultats alarmants nous ont poussés à échanger avec d'autres chiroptérologues et à constituer un groupe de travail porté par la Coordination chiroptère nationale de la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères). En 2021, un projet porté par la SFEPM sur la surveillance nationale du Minoptère de Schreibers, qui rassemble dix structures, voit le jour. Il vise deux objectifs :

- l'homogénéisation de la collecte des données. Les données issues des suivis seront traitées statistiquement par le Muséum national d'Histoire naturelle, afin d'établir une tendance des effectifs hivernaux et estivaux à l'échelle nationale et tendre vers une homogénéisation des méthodologies de comptages.
- l'élaboration et la validation d'une nouvelle méthodologie de suivis des gîtes grâce à des enregistrements acoustiques. Elle se base sur l'approche développée par le Natural Sciences Museum of Granollers en Espagne (REVILLA et al, 2020), qui devra être adaptée au contexte national. Ce nouveau procédé de comptage devrait notamment permettre de suivre des gîtes dans lesquels il est difficile de progresser ou pour lesquels les colonies ne sont pas visibles. Pour cela, 18 sites d'études ont été sélectionnés en France pour la mise en œuvre de la méthodologie, et parmi eux, deux se situent en Franche-Comté. La CPEPESC FC est chargée de la mise en œuvre du protocole scientifique en 2022 et 2023 sur ces deux sites (Grotte du Carroussel et Grotte du Dard).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme des RNR, la conservatrice a participé aux réunions techniques portant sur la mise en œuvre d'une méthodologie commune, ainsi que sur les retours d'expérience sur les méthodes de comptages en site complexe, et la relecture de rapports et de comptes-rendus.

Afin de poursuivre les efforts en faveur de la connaissance et de la protection du Minioptère de Schreibers, les régions concernées par des effectifs se sont réunies à plusieurs reprises autour de la structuration d'une stratégie de travail pour le montage d'un programme européen Life en faveur de l'espèce. Les premiers échanges portent sur la désignation d'un comité de pilotage et la désignation d'une structure porteuse au niveau national, à savoir la SFPEM. La conservatrice des RNR a représenté la CPEPESC FC lors de ces réunions.

EI03 Contribution aux ouvrages et publications dans les revues spécialisées

Cette année, le temps lié à cette action a été dédié aux corrections et différentes relectures de l'article de dix pages rédigé en 2022 sur la modélisation des routes de vol et terrains de chasse sur la **RNR Grottes de la Côte de la Baume**, dans la revue BFC-Nature n°37 paru au cours du dernier semestre 2023 (Figure 15).

Aussi, un poster sur la modélisation cartographique a été réalisé : ce poster a été exposé en juin lors de la fête de la Nature à Chamole, ainsi qu'aux Rencontres Chiroptères Très Grand Est fin septembre (Figure 16).

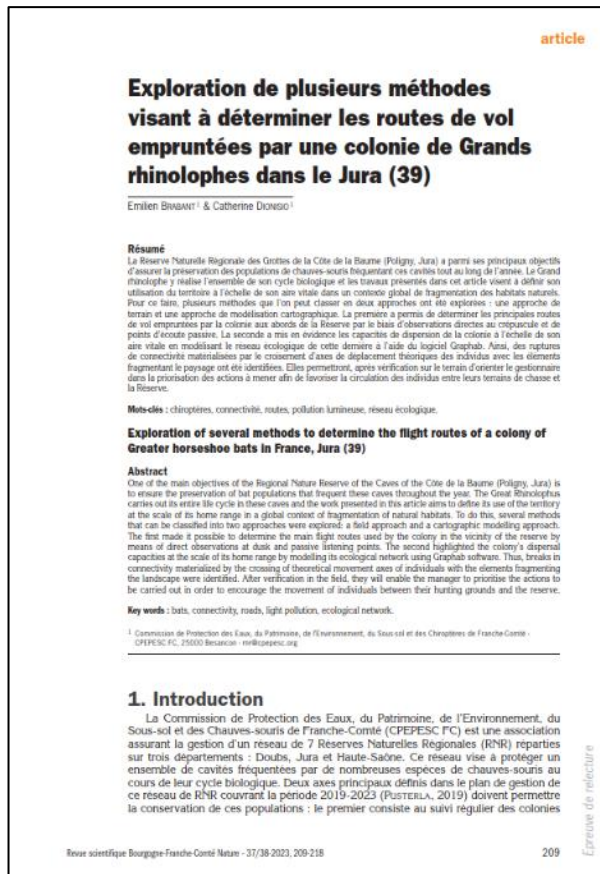


Figure 15 : Publication dans BFC Nature n°37.

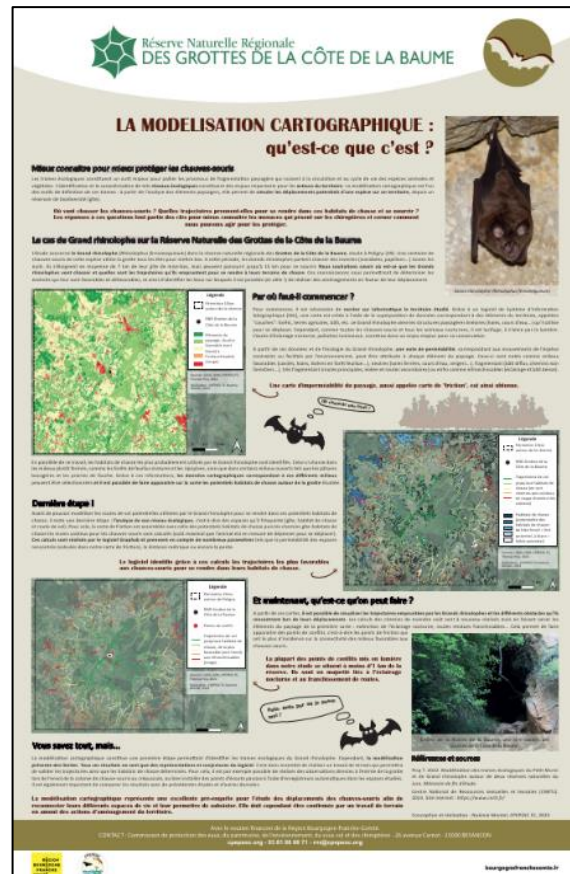


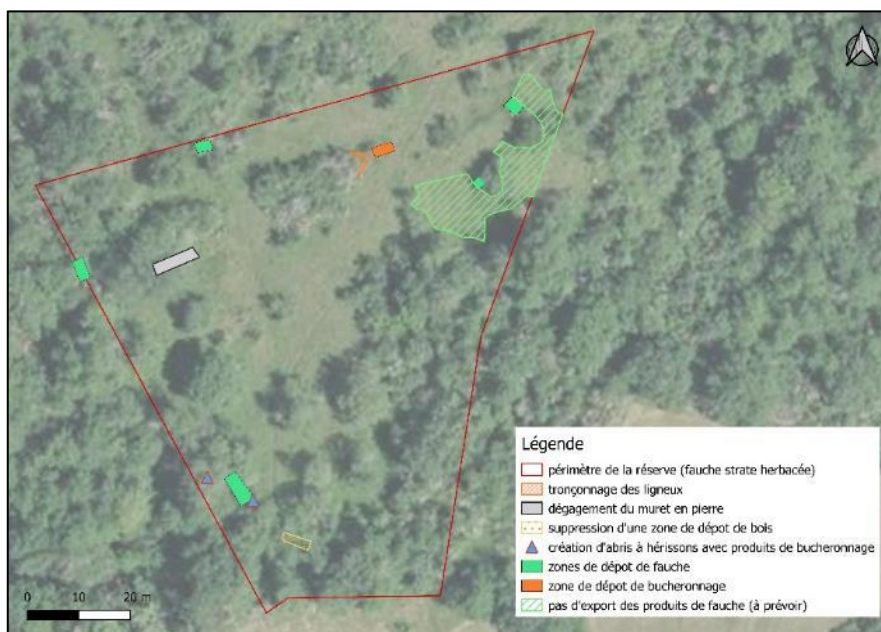
Figure 16 : Poster sur la modélisation cartographique, l'exemple de la RNR Grottes de la Côte de la Baume

III. IP – Interventions sur le patrimoine naturel

IP02 Réalisation de coupes, fauche ou pâturage extensif sur les pelouses sèches

Sur la **RNR du Gouffre du Creux-à-Pépé**, le Fond de Dotation pour la Nature et les Chiroptères, propriétaire de la parcelle, a souhaité pérenniser et renforcer les chantiers bénévoles de fauche qu'il réalise depuis plus de 20 ans sur le site. Le 28 octobre 2023, huit personnes, bénévoles de l'association gestionnaire, et habitants de Roset-Fluans, accompagnaient le personnel de la RNR dans la gestion des ligneux sur le site (Figure 16). Un total de 0,3 ha de pelouse sèche a fait l'objet d'un entretien. Un muret de pierre sèche a également été nettoyé. Le travail étant conséquent, un second passage a été réalisé le 11 novembre.

Figure 17 : Localisation et nature des travaux réalisés sur la RNR Gouffre du Creux-à-Pépé.



IP03 Remise en état des lieux

Le 3 juin, un chantier de nettoyage du milieu forestier de la **RNR Grotte de la Côte de la Baume** a été réalisé, en parallèle de la Fête de la Nature (voire PA01-02). Il a été organisé avec le concours de la commune de Chamole et la conservatrice bénévole du site. Une dizaine de personnes, habitants de Chamole et des communes environnantes, bénévoles de la CPEPESC FC et spéléologues ont participé. Les déchets, composés de débris de plastiques, de verre, de grillage, d'une vingtaine de pneu, de buses de béton, ont été évacués à la déchetterie de Poligny à l'aide des engins de la commune. Simultanément, une opération de nettoyage des rues s'est également déroulée sur la commune de Chamole. La CPEPESC FC remercie chaleureusement la conservatrice bénévole, Marjorie M., la commune de Chamole pour l'organisation de ce nettoyage, ainsi que l'ensemble des participants.



Figures 18 et 19 : Nettoyage des déchets sur la RNR Grottes de la Côte de la Baume

IV. CI - Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

CI01 Entretien des infrastructures de maîtrise des flux

Des réparations du grillage de la **RNR Grotte de Chenecey** ont été effectuées en mai 2023, suite au constat du dégonflage d'un panneau grillagé (Figure 20). Cette réparation s'est effectuée avec le concours de la commune de Chenecey.



Figure 2019 : Réparation du grillage de Chenecey.

CI02 Installation d'infrastructure de maîtrise des flux

Suite aux études de fréquentation humaine réalisées dans la **RNR Grotte de Beaumotte** (action CS10) entre 2018 et 2020, le projet de mise en place d'un périmètre grillagé autour de la RNR Grotte de Beaumotte a été initié, et a obtenu les différentes validations. Une déclaration à la DDT70 a également été réalisée.

En février 2023, la coupe d'arbres sur l'emplacement prévisionnel du grillage a été réalisé par le Syndicat du Bois-Joli et l'ONF70.

En amont des travaux de mise en place du grillage une communication auprès des habitants de Beaumotte-lès-Pin et usagers de la forêt a été réalisée. Le chantier d'installation du grillage s'est déroulé du 24 au 28 juillet. Un agent de la RNR, ainsi que le conservateur bénévole ont assuré une présence quotidienne sur le site. Un agent du Service Régional d'Archéologie été également présent le premier jour des travaux, conformément aux recommandations. Suite au constat de manquements lors de la réception de chantier, des reprises ont été effectuées en novembre 2023 par l'entreprise (Figures 21 et 22). Un double des clés du grillage a été confié au conservateur bénévole, ainsi qu'à la commune de Beaumotte-lès-Pin. Conformément aux recommandations du CSRPN, un piège photo a été installé après l'installation du grillage pour suivre la fréquentation humaine.



Figures 21 et 22 : Périmètre grillagé sur la RNR Grotte de Beaumotte.

CI04 Entretien des panneaux d'information et autres signalétiques

Le panneau d'information de la RNR Grotte de la Baume Noire a été tagué en 2023. Les panneaux des **RNR Grottes de la Côte de la Baume, RNR Grotte de Beaumotte, Grotte de la Baume noire et Grotte de la Baume** ont fait l'objet d'un nettoyage, et d'une remise en état pour deux d'entre eux. Aussi, lorsqu'une dégradation d'un panneau d'affichage de l'arrêté relatif au plan de circulation est observée sur un des panneaux des RNR, il fait l'objet d'un remplacement.

Enfin, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté ayant signalé qu'un poteau de la **RNR Gouffre du Creux à Pépé** n'était pas situé sur la limite de la RNR, celui-ci a été déplacé en novembre 2023 pour concorder avec les limites de parcelles du site protégé.

V. MS - Management et soutien

MS01 Concertation avec les acteurs locaux et dépôts de demandes de classement

Dans le contexte de plan de relance établi en 2018 par RNF pour la création ou l'extension de RN et de la nouvelle Stratégie Nationale des Aires Protégées 2020-2030, une liste des sites susceptibles d'alimenter le réseau des réserves naturelles régionales a été présentée devant la DREAL et le Conseil régional en 2019. Le Conseil régional s'était montré favorable à une première prise de contact avec les acteurs locaux sur quelques sites jugés prioritaires du fait d'enjeux majeurs et de l'absence de protection réglementaire. Ainsi, des rencontres ont eu lieu en 2019 et 2020 sur le site de la Grotte de Sainte-Catherine en présence des propriétaires, gestionnaires et usagers pour évaluer la faisabilité d'une protection réglementaire sur ce site. Lors de la première rencontre, tous les participants s'étaient alors accordés sur le fait que la grotte et la forêt alentour présentent une faune exceptionnelle et des habitats communautaires qu'il est important de préserver avec un outil de protection réglementaire.

En 2022, dans le cadre d'un programme complémentaire à la gestion du réseau des RNR cavités à chiroptères existantes, le Conseil Régional a missionné la CPEPESC FC pour l'étude de l'extension du réseau des RNR cavités à chiroptères sur plusieurs sites d'intérêt sur l'ex-Franche-Comté.

Le travail de concertation a été entamé sur les sites de Granges Mathieu et Sainte-Catherine a été entamé en octobre 2022, avec la rencontre des différents propriétaires, privés et communaux, pour recueillir leur accord sur le principe de mise en place d'une protection avec l'outil RNR. Deux réunions de concertation ont été tenues au cours de l'année, pour chaque site. Ces réunions rassemblaient propriétaires et usagers, ainsi que les partenaires institutionnels. Le projet de RNR sur le Gouffre des Granges Mathieu étant le plus abouti, un dossier de classement est en cours de réalisation pour l'extension de la **RNR Grotte de Chenecey** à ce site. Il sera transmis aux propriétaires pour avis, et présenté au CSRPN au cours du premier trimestre 2024. En effet, la poursuite de ce travail de concertation sur les deux sites est prévue pour 2024. Ce travail est réalisé dans le cadre d'une subvention complémentaire.

MS02-03-04-06-12-13 Concertation avec les acteurs locaux

Les exploitants agricoles, les gestionnaires forestiers, l'exploitant des lignes électriques et les pratiquants d'activités sportives et de loisir sont autant d'acteurs locaux qui peuvent avoir une influence dans le maintien des espèces de chauves-souris prioritaires.

- Gestion agricole

Des échanges ont eu lieu avec l'exploitant agricole présent sur la réserve de la **Grotte de Chenecey**, sur la modification d'un muret en pierre sèche afin de faciliter le passage de broyeur. Le site étant inscrit, cette demande doit faire l'objet d'une autorisation administrative.

- Gestion forestière

Une rencontre avec six agents ONF de Haute-Saône intervenant sur les RNR cavités à chiroptères en Haute-Saône a été réalisée le 1^{er} juin. Une visite de terrain a été réalisée sur la **RNR Grotte de la Baume Noire et RNR Grotte de la Baume**. L'objectif était d'échanger sur les enjeux de chaque réserve

naturelle et prendre en compte les préconisations de chaque structure dans la gestion du milieu superficiel. L'animatrice Natura 2000 cavités à chiroptères a également été conviée aux échanges pour mutualiser cette rencontre. La localisation de charbonnières sur la RNR Grotte de la Baume a également été signalée auprès de l'ONF70, afin d'éviter leur dégradation lors des travaux forestiers.

Sur la **RNR Grotte de Beaumotte**, une coupe sanitaire d'arbres a été réalisée autour du porche de la cavité à l'occasion des travaux forestiers préalables à l'installation du périmètre grillagé. Cette opération a été réalisée conjointement avec le Syndicat du Bois-Joli et l'ONF70. Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'ONF70 au sujet d'un projet de création de mares forestiers dans le secteur de la RNR, afin de favoriser la dispersion des amphibiens.

- Entretien des lignes électriques

Suite à l'intervention en 2022 d'engins motorisés sur la **RNR Grotte de Chenecey**, des échanges ont eu lieu en début d'année avec ENEDIS. Un porter à connaissance des préconisations et des restrictions liés à la réglementation RNR a été transmis à ENEDIS en janvier 2023 (Figure 23). Une intervention sur la végétation aux abords de la ligne électrique étant prévue début 2024, le gestionnaire a été contacté par le prestataire pour des recommandations.



Figure 23 : Plaque relative à la réglementation de la RNR Grotte de Chenecey, à destination d'ENEDIS

- Activités sportives et de loisirs

L'encadrement des pratiques sportives et de loisirs est prévu par la mise en place de conventions. Sur la **RNR Grotte de Chenecey**, une convention lie le gestionnaire, les propriétaires et les spéléologues. Tous les ans, un bilan des visites est rédigé par les spéléologues. En 2023, six visites de huit personnes ont eu lieu sur 3 journées, encadrées par M. Decreuse du CDS25. Ces visites étaient principalement à destination des habitants de Chenecey.

Une manifestation sportive, la Thormonbou s'est tenue à proximité de la **RNR Gouffre du Creux à Pépé**. Le gestionnaire a pris contact avec les organisateurs afin de connaître les dispositions prises pour éviter les infractions sur le site protégé. Un agent de la RNR était présent sur site le jour de la manifestation pour vérifier le respect de la réglementation.

Une marche gourmande, organisée par la commune de Beaumotte-lès-Pin, s'est tenue fin avril : le tracé prévoyant un passage sur la **RNR Grotte de Beaumotte**, une dérogation a été demandée auprès du Conseil Régional afin de permettre la tenue de cet événement sans préjudice pour le site protégé. Un agent de la RNR a effectué une tournée de surveillance à l'issue de cette manifestation pour vérifier l'absence de dégradations.

- Sentiers et des infrastructures d'accueil

La concertation prévue avec les personnes ressources pour l'entretien des sentiers et des infrastructures d'accueil a été dédiée notamment aux échanges avec la commune de Chenecey-Buillon et le CPIE du Haut-Doubs dans le cadre d'un projet sentier de découverte qui émane d'une volonté de la commune de faire découvrir et valoriser la richesse du patrimoine naturel et paysager.

Si ce projet ne prévoit pas un passage dans la **RNR Grotte de Chenecey**, le Gouffre des Granges-Mathieu est l'un des points d'étape, et la valorisation de la RNR est prévue sur un panneau d'information. Des recommandations ont été faites pour concilier la préservation du site et sa mise en avant dans le cadre d'un sentier pédagogique.

Aussi, plusieurs communes ont été contactées afin de connaître les personnes ressources pour l'entretien des sentiers existants.

MS05 Concertation avec les collectivités pour l'intégration des cartographies dans les documents d'urbanisme

Cette action n'a pas été réalisée. Le temps prévu sur cette action a été dédié à la réalisation d'autres actions ayant dépassé le temps initialement programmé.

MS07-08 Echanges de données et suivis de l'application des arrêtés d'exploitation avec les gestionnaires de parcs éoliens

En lien avec le projet de parc éolien à moins de 6 km de la **RNR Grotte de la Baume Noire** et 15 km de la **RNR Grotte de la Baume**, les efforts de l'association gestionnaire se sont concentrés sur la sollicitation auprès de l'administration des documents relatifs à l'instruction du projet, afin d'étudier la prise en compte des enjeux chiroptère.

Aussi, afin de vérifier l'application des mesures environnementales prévues dans les arrêtés préfectoraux d'exploitation des parcs éoliens de Rougemont (proche de la **RNR Grottes du Cirque**) et de Chamole (proche de la **RNR Grottes de la Côte de Baume**), le gestionnaire a contacté l'administration pour obtenir les documents. A ce jour, l'ensemble des documents sollicités n'a pu être collecté pour les parcs éoliens de Rougemont. Pour le parc de Chamole, le gestionnaire a réalisé au cours de l'été 2023 une vérification de l'état des gîtes arboricoles en forêt communale : la mise en place de ces gîtes en 2018 était une mesure compensatoire prévue par l'arrêté préfectoral d'autorisation pour l'exploitation du parc.

L'installation de parcs éoliens à proximité immédiate de RNR cavités à chiroptère questionne sur le travail du gestionnaire mené depuis plus de trente années sur la mise en protection de cavités pour préserver l'espèce Minioptère de Schreibers de toute atteinte sur ses populations.

MS 09 Suivi des sollicitations issues des collectivités et des organismes et suivi des projets concernant le réseau de RNR et son patrimoine

MS11 Lien régulier avec les collectivités, propriétaires et partenaires

Le gestionnaire a été sollicité à plusieurs reprises cette année par ses partenaires, en lien avec des projets concernant les sites protégés et leurs abords :

- **RNR Grotte de Beaumotte** : demande d'autorisation de passage de la commune sur la RNR dans le cadre d'une manifestation de loisir ; réunion avec l'ACCA et la commune sur la pratique de la chasse sur la RNR et sur la commune ; sollicitation du Service Régional d'Archéologie pour une visite de la cavité ;
- **RNR Grottes de la Côte de la Baume** : signalement d'une pollution aux hydrocarbures sur la Rivière de la Baume, à travers la plateforme Suricate ;
- **RNR Grotte de Chenecey** : en lien avec le projet de sentier pédagogique, demande de survol du site par la commune par un drone pour la prise de vue ; relecture du projet de panneau pédagogique sur la RNR pour le CPIE Haut-Doubs ; réunion d'information sur l'avancée du projet sentier pédagogique ; demande d'informations d'ENEDIS et de son prestataire sur la réglementation du site en lien avec la ligne électrique ; échanges avec l'agriculteur sur un muret en pierre sèche ;
- **RNR Grotte de la Baume** : réunion publique sur l'installation d'un pylône de télécommunication SFR à 700m de la RNR ;
- **RNR Grottes du cirque** : échange avec le service des routes du Conseil Départemental du Doubs sur le signalement d'infractions sur la RNR.
- **RNR Gouffre du Creux à Pépé** : échanges sur la gestion des parcelles limitrophes par le Conservatoire d'Espaces Naturels (réouverture de pelouse sèche) en lien avec le propriétaire de la parcelle en RNR (Fonds de Dotation pour la Nature et les Chiroptères) ; sollicitation d'étudiant sur le plan de gestion de la RNR ; sollicitation du Conseil Départemental du Doubs pour la réfection de la RD408 proche de la RNR ;
- RNR de Haute-Saône : point sur la réglementation des 3 RNR et les enjeux chiroptères auprès de l'ONF70 ;
- réseau des 7 RNR : sollicitation de subvention annuelle ; organisation d'une visite du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté sur un gîte à chiroptères ; sollicitation du Comité Départemental de Spéléologie de Haute-Saône pour savoir si des projets de création de RNR sont en cours sur le département ;
- Gouffre des Granges Mathieu : en lien avec le projet de sentier pédagogique, demande d'informations sur la fréquentation des chiroptères en lien avec la prise de vue souterraine ;
- Grotte de Sainte-Catherine : participation au COPIL du site.

Les élus des communes, la chargée de mission RNR du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, des spéléologues locaux, les animatrices de sites Natura 2000 Gites à Minioptères et Vallée du Dessoubre ont été sollicités pour participer à des suivis chiroptères.

MS10 Désignation d'un conservateur bénévole par site

Suite à la désignation de deux conservateurs bénévoles en 2022 sur deux RNR, le temps lié à cette action a été dédié aux échanges relatifs à la réalisation des missions de conservateurs bénévoles.

A chaque conservateur bénévole a été remis le programme d'action de l'année en cours et les rapports des études réalisées sur le site.

Chaque conservateur bénévole s'est mobilisé sur des thématiques propres à la RNR qui le concerne :

- Sur la **RNR Grotte de Beaumotte**, le conservateur bénévole a secondé le gestionnaire dans la gestion du chantier d'installation du périmètre grillagé : visite pré et post-installation, suivi de chantier, ainsi que sur la surveillance générale du site, notamment sur la circulation des véhicules à moteur.
- Sur la **RNR Grottes de la Côte de la Baume**, la conservatrice bénévole s'est investie dans plusieurs suivis naturalistes (chiroptères, lynx, faucon pèlerin) et a coordonné l'organisation de la manifestation liée à la Fête de la Nature (communication, partenariats, programmation) et le chantier de nettoyage de la RNR. Elle a également organisé une visite grand public de la RNR sur la thématique du suivi par piégeage photographique. Enfin, la conservatrice bénévole s'est rendue, à la demande de la municipalité de Chamole, aux réunions sur les projets d'extension du périmètre Natura 2000, et a participé aux côtés de la conservatrice aux Assises Nationales de l'Environnement Karstique qui se sont tenus dans le Lot les 9 et 10 décembre 2023.

Afin d'aider au fonctionnement des conservateurs dans leurs activités, l'association gestionnaire a fourni en 2023 du matériel aux conservateurs bénévoles :

- **RNR Grotte de Beaumotte** : prêt de la clé du grillage.
- **RNR Grottes de la Côte de la Baume** : prêt de 3 pièges photographiques, avec leur matériel de sécurité. En effet, la conservatrice bénévole du site assure le suivi de la faune terrestre sur la RNR et sa périphérie, à l'aide d'un dispositif de pièges photos personnels, et est engagée dans la collecte de crottes de Lynx avec le Réseau Loup-Lynx de l'OFB. En juillet 2022 et octobre 2022, deux de ses pièges photographiques ont été dérobés.

Le gestionnaire a sollicité le Conseil Régional pour les conservateurs bénévoles puissent être invités aux prochains Comités consultatifs de gestion.

MS14-15-16 Montage, gestion administrative et suivi financier des opérations, mutualisation financière avec d'autres outils de gestion d'espaces naturels et sollicitation financière des collectivités locales

La gestion administrative et financière est assurée directement par le gestionnaire des réserves. Plusieurs jours y sont consacrés, comprenant également les différents échanges avec les services techniques de la Région. En 2023 le gestionnaire a donc procédé à la demande de solde de l'année 2022, et a élaboré le budget prévisionnel de l'année 2024. Un dossier Fond vert a été déposé en août 2023 pour le financement d'études sur le réseau RNR en 2024.

Des échanges ont eu lieu début 2023 avec l'animatrice du site Natura 2000 Cavités à Minioptères pour l'obtention d'un contrat sur l'installation d'un périmètre grillagé à la **RNR Grotte de Beaumotte**.

Cependant, ce contrat n'a pu aboutir en lien avec le transfert de gestion des sites terrestres aux Régions qui est intervenu début 2023.

La mutualisation avec Natura 2000 a porté en 2023 sur la tenue d'animations : le programme des RNR ne permettant pas au gestionnaire de satisfaire les besoins en sensibilisation des publics sur ces sites, l'animatrice Natura 2000 Cavités à Minioptères a été sollicitée par la conservatrice pour la réalisation d'animations grand public sur les communes de Beaumotte-lès-Pin et Chenecey-Buillon.

Des échanges avec la conservatrice des Réserves naturelles nationales des Grottes de Gravelle et du Carroussel permettent également de mutualiser des moyens pour la gestion, notamment sur les suivis des gîtes à chiroptères en hiver.

Dans une optique d'améliorer la transmission d'information des animateurs Natura 2000, ceux-ci sont informés, voire sollicités de la tenue de suivis chiroptères sur leurs sites.

Les communes du réseau sont sollicitées en début d'année pour participer financièrement à la gestion des réserves. Le nombre de communes qui répondent favorablement est variable d'une année à l'autre. En 2023, la proportion de financements issus des communes représente 2,45 % du budget total (Figure 24).

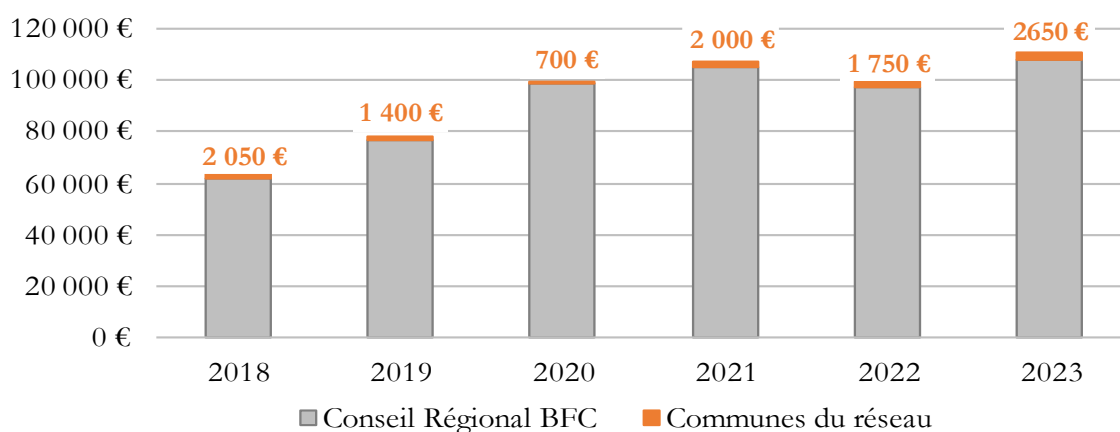


Figure 24 : Répartition des financements du budget prévisionnel pour la gestion du réseau de RNR cavités à chiroptères

MS17 Rédaction du rapport annuel d'activités

Le rapport d'activités 2022 a été finalisé en juin 2023. Il a été diffusé à l'ensemble des membres du Comité consultatif de Gestion, et est disponible sur le site web du gestionnaire.

Le rapport d'activités 2023 a été réalisé fin 2023.

MS18-19 Evaluation quinquennale du plan de gestion et élaboration

2023 étant le terme de la période couverte par le plan de gestion, une évaluation est en cours depuis le dernier trimestre 2023.

Le travail de remise à jour du Tome 1 du plan de gestion a démarré fin d'année 2023.

MS20 Organisation et participation au comité consultatif

Le comité consultatif de gestion s'est tenu le 17 janvier à Brussey (Figure 25). Près d'une vingtaine de participants ont pu échanger sur les actions réalisées et à venir présentées par la conservatrice.



Figure 5 : Comité consultatif de gestion

MS22-23-24 Participation aux réunions, réseaux nationaux et échanges avec les autres instances de gestion d'espaces naturels

Du temps est consacré chaque année à la représentation du réseau de RNR chiroptères auprès des instances extérieures, tels que les réseaux nationaux (RNF, SFEPM) et les autres instances de gestion d'espaces naturels. Les sollicitations pour des réunions, des journées techniques et d'échanges sont nombreuses tout au long de l'année. Etant donné le caractère similaire et les objectifs de gestion souvent communs des RNN Grottes de Gravelle et du Carroussel et du Réseau de RNR « Cavités à chiroptères », les conservatrices de ces sites mutualisent leur temps de travail en se répartissant la participation à ces sollicitations. La participation de la conservatrice des RNR et/ou l'organisation aux réunions suivantes a ainsi été assurée :

- Réunion en visioconférence sur la méthodologie des plans de gestion le 25 janvier, organisée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Réunion sur la thématique Natura 2000 et l'articulation avec les RNR le 27 juin à Besançon, organisée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Demi-journée des gestionnaires de Réserves Naturelles de Bourgogne - Franche-Comté le 30 novembre à Dijon, organisée par la DREAL BFC et le Conseil Régional BFC.
- Assises Nationales de l'Environnement Karstique les 9 et 10 décembre à Gramat, dans le Lot.

La participation au colloque national sur les chauves-souris et la gestion forestière en mars 2023 était prévue mais a dû être annulée, en raison de grèves ferroviaires.

Aussi, la conservatrice s'est renseignée sur la démarche Natur'Adapt élaborée par RNF à travers le visionnage de plusieurs webinaires.

Des contacts réguliers ont également eu lieu avec les animateurs Natura 2000, RNF et d'autres gestionnaires d'espaces naturels, sur la gestion de milieux, la protection et la mise en place de protocoles scientifiques sur le milieu souterrain et les chiroptères (modélisation des continuités écologiques, climatologie). La conservatrice a également consacré du temps à des enquêtes RNF (base de données administratives, montée en compétence des gestionnaires). Aussi, en lien avec le manque de temps salarié dédié à des actions pédagogiques, la conservatrice a sollicité l'animation Natura 2000 Cavités à

Minioptères pour la réalisation d'animation sur les communes de Beaumotte-lès-Pin et de Chenecey-Buillon.

MS25 Formation permanente du personnel

La conservatrice des RNR a bénéficié d'une formation « Plan de gestion », sur 4 jours, à Dijon, au cours du mois d'août.

MS26 Recrutement et encadrement des stagiaires

Cette année, une stagiaire en Master d'ingénierie écologique a été accueillie sur le programme du réseau RNR. Elle s'est attachée à la mise en place d'un diagnostic d'Ancrage Territorial sur les 7 RNR cavités à chiroptères (mise en œuvre de l'action CS20). La conservatrice des RNR a également assisté à la soutenance de stage qui s'est déroulée en visioconférence en septembre.

Enfin, en prévision de l'accueil de stagiaire pour l'année 2024, du temps de rédaction de l'offre et de sélection de l'étudiant a été consacré en fin d'année 2023. Ce projet de stage n'a cependant pas abouti. En lien avec l'action CS02, le gestionnaire est en contact avec des étudiants de l'école Agrosup de Dijon pour le traitement de données climatologiques dans le cadre d'un projet pédagogique.

MS27-28 Saisie des données naturalistes et administratives et entretien et renouvellement du matériel technique et bureautique

Les données collectées dans le cadre de la gestion des réserves sont saisies dans la base de données du gestionnaire. Un export annuel de ces données est réalisé pour alimenter le Géoportail de biodiversité SIGOGNE au mois de septembre.

Un listing de la bibliographie produite sur les RNR est tenu à jour par la conservatrice également.

Afin de mener à bien ses missions, l'entretien et le renouvellement régulier du matériel technique, notamment l'équipement spéléologique, optique et acoustique, est primordial. Les principaux achats en 2023 ont porté sur une corde, afin d'équiper en fixe le Gouffre des Granges Mathieu, ainsi que des vêtements et des pièges photographiques à destination de la conservatrice de la RNR Grottes de la Côte de la Baume. L'entretien du matériel a porté sur les véhicules et le matériel de gestion des milieux.

VI. SP - Surveillance du territoire

SP01 Surveillance et tournées de police réglementaire

En 2023, 63 tournées de surveillance ont été réalisées sur les 7 sites du réseau. La veille sur site a été principalement assurée par le personnel de l'association gestionnaire, mais également par des bénévoles de l'association gestionnaire. Il faut souligner ici le rôle primordial des conservateurs bénévoles des RNR Grotte de Beaumotte et Grottes de la Côte de la Baume qui assurent une présence quasi hebdomadaire sur les sites protégés.

S'ajoute également une action de veille sur le net, afin de garantir le bon affichage de la réglementation et le respect de celle-ci quelques soient les usagers, et de s'informer sur les actions des usagers.

A l'occasion d'une réunion avec l'ONF70 sur les **RNR Grotte de la Baume** et **Grotte de la Baume Noire**, une tournée de surveillance a été réalisée.

De manière générale, les atteintes aux milieux sont de plus en plus récurrentes. Deux plaintes ont été déposées cette année, concernant la **RNR Grotte de Chenecey** et la **RNR Grotte de la Baume**. Plusieurs infractions ont été signalées par des partenaires et les conservateurs bénévoles. Un courrier de rappel à la réglementation a été adressé au contrevenant.

Les infractions et dégradations constatées sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Site	Nb de passages réalisés	Observations
Grotte de la Baume	11	Circulation régulière de véhicules à moteur sur les parties superficielles ; Constat de pénétrations dans la cavité : déchets ; Rencontre ONF70 (6 agents) /gestionnaire /Natura2000 sur la RNR au sujet de la gestion forestière et des enjeux de biodiversité sur les RNR cavités à chiroptères de Haute-Saône. 1 rappel à la loi effectué (chien non tenu en laisse). <u>Juridique</u> : Plainte déposée en février 2023 pour pénétration non autorisée en milieu souterrain (décembre 2022 – 8 personnes)
Grotte de la Baume Noire	5	Constat de pénétrations régulières dans la cavité : bille de pistolet à bille, mégot, cairns, tesson de verre, nombreux tags sur les parois rocheuses ; Dégradation de la signalétique : 3 affichages du plan de circulation délabrés et tag du panneau d'information ; Rencontre ONF70 (6 agents) /gestionnaire /Natura2000 sur la RNR au sujet de la gestion forestière et des enjeux de biodiversité sur les RNR cavités à chiroptères de Haute-Saône.
Grotte de Beaumotte	16	Constat de pénétrations dans la cavité en période d'interdiction de pénétration en milieu souterrain : déchets ; Circulation de véhicules à moteur sur les parties superficielles ; Constat en 2022 sur site web du non-respect de la réglementation de la RNR: utilisation de flashes lumineux et accès souterrain en période d'interdiction. L'information est portée à la connaissance de l'OFB70 et CR BFC. Rédaction d'un courrier de rappel à la loi à destination d'un spéléologue ; <i>S'ajoutent plusieurs tournées de surveillance non quantifiées, assurée par le conservateur bénévole du site (3 visites par semaines à minima)</i>

Grottes du cirque	5	Corde mise en place en fixe par l'ASDC au niveau du ressaut de la Rivière souterraine du Seris, pour faciliter l'escalade ; Dépôts d'importants volumes de déchets verts (herbes de la Pampa) sur la RNR. Observation de carcasse de gibier sur les parties superficielles.
Gouffre du Creux-à-Pépé	8	Constatation de traces de passage non autorisé d'un engin motorisé de chantier sur la pelouse sèche de la RNR, en lien avec le chantier de réouverture de pelouse sèche à l'initiative du CEN ; Observation d'une cartouche de chasse retrouvée à proximité du Gouffre.
Grotte de Chenecey	10	<u>Juridique</u> : Infraction de décembre 2022 : dépôt de plainte en janvier 2023 pour pénétration en milieu souterrain non autorisée en décembre 2022. L'auteur a été identifié. Pénétrations non autorisées au sein du périmètre grillagé en novembre 2022 (2 personnes) et en août 2023 (2 personnes), avec information de l'OFB25. Affichage de la réglementation sur les conditions d'accès au milieu souterrain. Réparation du périmètre grillagé suite à pénétration.
Grottes de la Côte de la Baume	8	Plusieurs déchets observés sur les parties superficielles (ex : pneu autour d'une borne) et à l'intérieur de la cavité de la Rivière de la Baume, dont cannettes, mégots, excréments humains. Participation d'un spéléologue local au nettoyage de la cavité ; Graffitis sur les parois au sein de la cavité Rivière de la Baume ; Pollution aux hydrocarbures sein de la cavité Rivière de la Baume : tournée de surveillance avec l'OFB39 et le CDS39 <i>S'ajoutent plusieurs tournées de surveillance non quantifiées, assurée par la conservatrice bénévole du site</i>

Figure 26 : Effort de surveillance réalisé sur les RNR en 2023

Afin de compléter les actions de surveillance, deux dispositifs photographiques ont été posés sur les **RNR Grotte de la Baume, RNR Grotte de Chenecey et RNR Grotte de Beaumotte**. Ces dispositifs ont pour objectif d'identifier les périodes propices aux infractions.

SP02 Commissionnement du personnel de la structure gestionnaire/Participation aux MISEN et rencontre avec les Parquets

Suite à des démarches administratives entreprises en 2022 auprès de l'OFB et RNF, la conservatrice des RNR est commissionnée sur le territoire des 7 RNR et des 2 RNN gérées par l'association gestionnaire depuis septembre 2023. Cependant, l'exercice des missions de police nécessitera une remise à niveau ainsi que la mise en place de tournée de surveillance à deux agents.

En septembre, la conservatrice des RNR a rencontré le service SPIP (Services pénitentiaires d'insertion et de probation) du Doubs afin de connaître les modalités d'exercice de Travaux d'intérêt Généraux (TIG) et de Travaux non rémunérés (TNR) dans le cadre de la gestion des RNR. Cependant, l'accueil de personnes en TIG/TNR représente un encadrement trop conséquent pour l'équipe gestionnaire.

VII. PR – Participation à la recherche

PR 02 - Développement d'études transversales et promotion des RNR auprès des universités et laboratoires

Cette année, le réseau des RNR ainsi que quelques sites connexes (Gouffre des Granges Mathieu, Grotte Sainte-Catherine) sont inscrits dans un programme de sciences participatives de l'Université de Bâle « L'eau d'égouttement dans les grottes ». L'eau d'égouttement dans les grottes a pour origine les précipitations qui tombent dans la région de la grotte. La signature isotopique de ces eaux d'égouttement reflète les conditions hydrologiques et environnementales locales ou régionales. L'objectif de ce programme est de produire pour la Suisse et les régions frontalières une carte des valeurs isotopiques (hydrogène et oxygène) et de surveiller les isotopes de l'eau dans les grottes sur une longue période. Ces données nous renseigneront sur la distribution spatiale des isotopes stables de l'eau, ainsi que sur leurs fluctuations temporelles, dans les systèmes karstiques. De même, elles donneront des informations sur l'évolution des réservoirs d'eau dans la roche. Une vingtaine de prélèvements a été effectué en période estivale et automnale sur plusieurs cavités du réseau des RNR et gîtes associés.

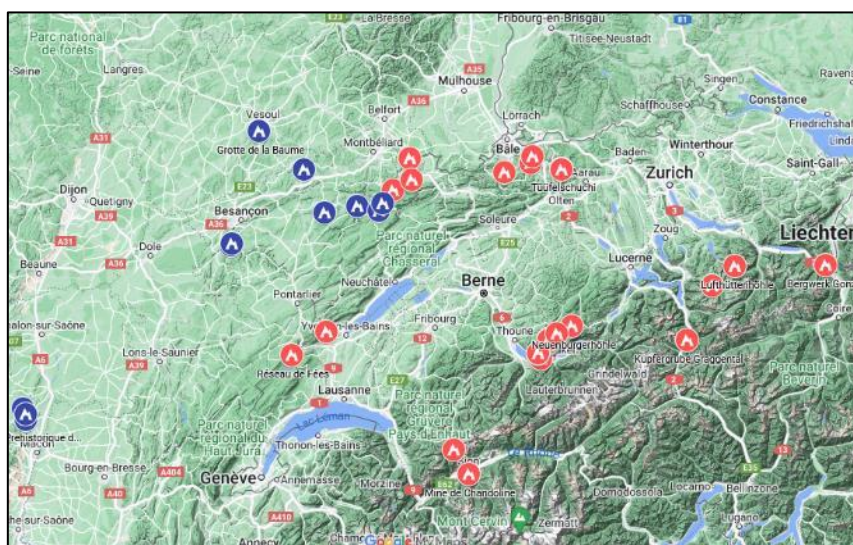


Figure 27 : Répartition des prélèvements d'eau d'égouttement en Suisse et en France (source : <https://duw.unibas.ch/de/quartaergeologie/citizen-science/>)

VII. PA et CC – Animation et communication

PA01-02 Accueil du public lors d'événements nationaux ou régionaux/Réalisation d'animations, conférences ou formations auprès des publics (scolaires, grand public et acteurs locaux)

Une manifestation s'est déroulée les 3 et 4 juin sur la commune de Chamole, en lien avec la **RNR Grottes de la Côte de la Baume**. Cette manifestation entièrement gratuite, a été labellisé « Manifestation associée Fête de la Nature ». Elle a été organisée avec les partenaires locaux : Commune de Chamole, Comité Départemental de spéléologie du Jura, Pôle Grands Prédateurs, GIPEK, Jura Nature Environnement, Office du tourisme Coeur du Jura, ainsi que des photographes et artistes animaliers Julien Lhomme, Audrey Petitlabrot, Dominique Sinibaldi.

Plusieurs animations se sont tenues à l'occasion de cette manifestation : conférences sur la biospéléologie, les chiroptères, balade thématique sur le piégeage photographique sur la RNR, projection d'un film sur le Lynx, expositions naturalistes et artistiques (Figure 26). Des ateliers été proposés sur la confection de chauves-souris en papier et en origami, d'empreintoscopes, et de dégustation de miel local. Une centaine de personnes, principalement des locaux, s'est déplacée à l'occasion de cette manifestation.



Figures 28 et 29 : Expositions lors de la Fête de la Nature à Chamole

CC01 Diffusion de l'exposition sur les chiroptères

L'exposition réalisée par le gestionnaire « La vie tumultueuse des chauves-souris » a été diffusée les 3 et 4 juin 2023 sur la commune de Chamole.

CC02-03 Rédaction d'articles de presse et mise à jour des pages web concernant les réserves

Cette année, sept articles ont été transmis aux communes du réseau, pour une publication sur leur site web, dans les bulletins municipaux ou dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune :

- Roset-Fluans : bilan de la population de Minioptère sur la RNR Gouffre du Creux à Pépé, tenue du chantier d'entretien de la pelouse sèche du Creux à Pépé ; bilan du chantier d'entretien ;
- Beaumotte : mise en protection de la RNR Grotte de Beaumotte ;

- Chamole : bilan de la fête de la nature à Chamole ;
- Echenoz-la-Méline : le patrimoine géologie et karstique de la RNR Grotte de la Baume ;
- Fretigney-et-Velloreille : étude acoustique en période de swarming sur de la RNR Grotte de la Baume.

D'autres médias ont été utilisés pour communiquer :

- la Newsletter Chiroptères Info du PNA Chiroptères n°41 : modélisation du réseau écologique du Grand rhinolophe autour de la RNR Grottes de la Côte de la Baume ;
- la Presse de Vesoul : visite d'un élu méloinois dans la RNR Grotte de la Baume ;

Enfin, le gestionnaire a diffusé plusieurs articles sur l'actualité de la vie des RNR via son site web :

- Chantier d'entretien de la pelouse de la RNR Creux à Pépé ;
- Etude acoustique sur les regroupements de chauves-souris sur la RNR Grotte de la Baume Noire ;
- Fête de la Nature à Chamole ;
- Diagnostic d'ancrage territorial sur les RNR (2 articles) ;
- Inventaire biospéologique des invertébrés cavernicoles dans le réseau RNR Cavités à chiroptères ;
- Travaux de mise en protection de la Grotte de Beaumotte.

Le rapport d'activité 2022 des RNR est également en ligne sur le site web.

Plusieurs pages web en lien avec les RNR ont été mises à jour ou devraient l'être après signalement du gestionnaire :

- Convention d'accès à la RNR Grotte de Chenecey, sur le site du CDS25 ;
- Règlementation et travaux sur la RNR Grotte de Beaumotte, sur le site web de la commune de Beaumotte-lès-Pin ;
- Actualisation des données du gestionnaire sur le site web du CR BFC.



Figures 30, 31 et 32 : Exemples d'articles publiés en 2023 sur les RNR, sur des médias divers

Référence du document :

DIONISIO C., 2024. Rapport d'activités 2023 du Réseau de RNR Cavités à chiroptères. CPEPESC Franche-Comté. 40 p.

Bibliographie :

CAEL G., BILLARD F. - Tendances des populations de Chiroptères en Franche-Comté pour le suivi pan-européen – Analyses des données issues des suivis hivernaux via le script du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris – Novembre 2018 - CPEPESC Franche-Comté - Rapport d'expertise pour la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, 42 pages.

LACOSTE A., 2023. Étude acoustique sur la fréquentation des chiroptères en période de regroupement automnal sur la RNR de la Grotte de Beaumotte (2022). CPEPESC Franche-Comté. 24p & 1 annexe

MONTEL N., 2023a. Diagnostic d'ancrage territorial des réserves naturelles régionales du réseau de 7 cavités à chiroptères. Rapport interne, Stage Master 2 Université Aix-Marseille. 80 p.

MONTEL N., 2023b. Synthèse du diagnostic d'ancrage. Stage Master 2 Université Aix-Marseille. 7 p.

VILLEGAS J-P, LIPS J., GRENIER J-P, MOTTE D., 2023. Inventaire biospéléologique des invertébrés cavernicoles dans le réseau de RNR cavités à chiroptère. GEB-GIPEK, 94p.

Code gestion	Opérations	Indicateurs de réalisation 2023
CS01	Suivi chiroptérologique des cavités du réseau et des gîtes connexes	Indicateur renseigné
CS02	Suivi annuel des paramètres climatiques des cavités du réseau	Indicateur renseigné
CS04	Réalisation d'inventaires acoustiques	Réalisé
MS01	Concertation avec les acteurs locaux et dépôt de demandes de classement auprès du Conseil régional	Concertation en cours
EI01	Elaboration d'un protocole pour évaluer l'état de santé et le fonctionnement des populations de Minioptère de Schreibers	Fait
CS05	Participation aux suivis épidémiologiques nationaux	Fait
SP01/ CS01	Veille de l'entrée des gîtes (lors surveillance et suivis)	Fait
IP01	Dégagement des entrées des cavités si nécessaire	Non nécessaire
MS02	Concertation avec les agriculteurs	Application des mesures préconisées par le gestionnaire
MS03	Concertation avec les agriculteurs	
MS04	Concertation avec les gestionnaires forestiers	1 réunion réalisée
MS05	Concertation avec les collectivités pour l'intégration des cartographies dans les documents d'urbanisme	Non réalisé
IP02	Réalisation de coupes sélectives, fauche ou pâturage extensifs sur pelouses sèches	0,3 ha traités sur 1 RNR
MS06	Concertation avec l'exploitant des lignes électriques	Fait
MS08	Suivre l'application de l'arrêté d'exploitation par le gestionnaire des parcs éoliens	Fait
CI01	Entretien des infrastructures de maîtrise des flux existants	Fait
CI02	Installation d'infrastructures de maîtrise des flux selon les besoins	4 cavités équipées/13 cavités
CS12	Equiper des grottes d'un système de suivi automatique	Non réalisé
CS13	Réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques sur pelouses sèches	Fait
CS14	Réalisation d'inventaires faunistiques en milieu forestier	Fait
PR02	Développement d'études transversales et promotion des RNR auprès des universités et laboratoires	1 étude accueillie
CS20	Réalisation d'enquêtes de terrain pour évaluer la connaissance des RNR par la population locale et les acteurs du territoire	Indicateur renseigné
EI03	Contribution aux ouvrages et publications dans les revues spécialisées	0 publication/1 poster
MS09	Suivi des sollicitations issues des collectivités et des organismes et suivi des projets concernant le réseau de RNR et son patrimoine	Indicateur renseigné
PA01	Accueil du public lors d'événements nationaux ou régionaux	1 événement organisé / 1 prévu
CC01	Diffusion de l'exposition sur les chiroptères réalisée par le gestionnaire	1 commune / 7 communes
PA02	Réalisation d'animations, conférences ou formations auprès des publics	1 animation réalisée / 1 prévue
CI04	Entretien des panneaux d'information et autres signalétiques sur les réserves	50 panneaux en bon état / 53
CC02	Rédaction d'articles pour la presse ou auprès des collectivités et partenaires	9 articles
CC03	Mise à jour des pages web concernant les RNR	7 pages web à jour / 7 prévues
MS10	Désignation d'un conservateur bénévole par site et définition de ses tâches	2 conservateur bénévole / 7 sites
MS11	Lien régulier avec les collectivités, propriétaires et partenaires	3 réunions avec les acteurs locaux
MS12	Mise en place de conventions encadrant les pratiques sportives et de loisirs	0 convention signée
MS13	Concertation avec les personnes ressources pour l'entretien des sentiers et des infrastructures d'accueil	1 concertation réalisée
IP03	Remise en état des milieux	1 chantier réalisé
SP1	Réalisation de la surveillance et des tournées de police réglementaire	63 tournées de surveillance réalisées
SP02	Commissionnement du personnel de la structure gestionnaire	1 personnel commissionné et assermenté pour les RNR
	Participation aux MISEN et rencontres avec les Parquets	MISEN et Parquets non contactés

ANNEXE : Synthèse du Diagnostic d’Ancrage Territorial réalisé en 2023. Montel, 2023b



Réserve Naturelle Régionale
RÉSEAU DE 7 CAVITÉS À CHIROPÈRES

COMMENT SONT PERÇUES LES 7 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES DU RÉSEAU DE CAVITÉS À CHIROPÈRES ?

Synthèse du diagnostic d’ancrage territorial

2023
Noémie Montel



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

OPÉPAC

Réserve Naturelle Régionale
RÉSEAU DE CAVITÉS À CHIROPÈRES

bourgognefranche-comte.fr

1



Objectifs du diagnostic

- ✓ Appréhender les perceptions et représentations des acteurs en lien avec les réserves
- ✓ Evaluer leur connaissance, leur intérêt et leur implication par rapport aux sites
- ✓ Récolter les avis, attentes et propositions d’amélioration de gestion

Les résultats de l’enquête seront pris en compte dans le nouveau plan de gestion afin de faire évoluer la gestion des sites en l’adaptant au contexte social des réserves.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

OPÉPAC

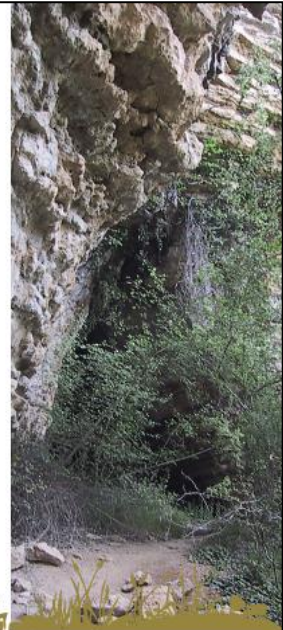
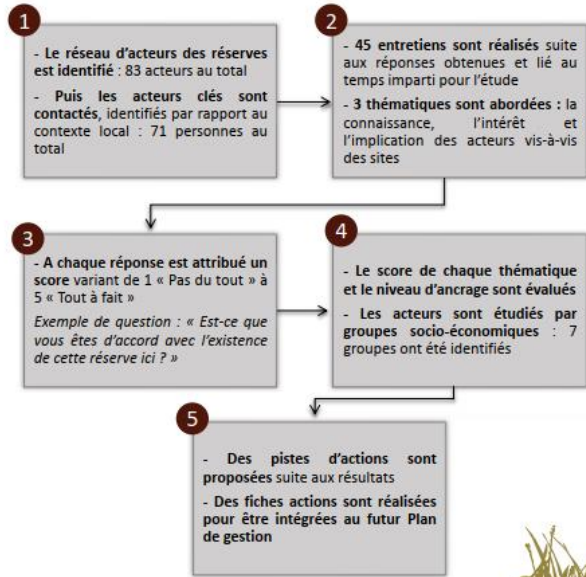
Réserve Naturelle Régionale
RÉSEAU DE CAVITÉS À CHIROPÈRES

bourgognefranche-comte.fr

2



Méthodologie



Les acteurs interrogés

Par échelles

Echelle régionale

DREAL BFC
Région Bourgogne Franche-Comté
Laboratoire Chrono-environnement
ONF

GIPEK
ENEDIS
DRAC
Fédération des CEN

Echelle départementale

Comités départementaux de spéléologie Haute-Saône et Jura
CEN Franche-Comté

Echelle locale

Ecole de Fretigney -et-Velloreille
Agriculteur exploitant
Fonds de dotation pour la nature et les chiroptères
Spéléologues professionnels

ACCA
Exploitant parc éolien
Centre équestre
Conservateurs bénévoles
Mairies

Animateurs Natura 2000
Clubs de spéléologie

Par groupe socio-économique*

- 29 membres du Comité consultatif de gestion (CCG) (groupe 1)
- 26 élus, propriétaires, usagers locaux (groupe 4)
- 21 partenaires, gestionnaires, techniciens (groupe 2)
- 5 exploitants professionnels des ressources naturelles (groupe 5)
- 2 acteurs animation, tourisme (groupe 3)
- 3 acteurs chargés de la réglementation (groupe 6)
- 2 organismes scientifiques (groupe 7)

* 1 acteur peut appartenir à plusieurs groupes



Les principaux résultats : indicateurs

Bon niveau d'ancrage des réserves dans l'ensemble

3,6/5

Une bonne connaissance du contexte des sites

3,7/5

- ✓ Les enquêtés connaissent bien la réglementation, les espèces emblématiques, l'organisme gestionnaire.
- ✗ Ils connaissent moins les actions menées, les animations, les missions d'une réserve naturelle et le périmètre des sites.

La communication sur les connaissances des missions d'une réserve naturelle, des actions menées et des animations organisées est à travailler.

Un bon intérêt pour les réserves

3,6/5

- ✓ Les enquêtés ont un avis positif sur la réglementation, l'existence des réserves, l'efficacité des actions menées, l'organisme gestionnaire et la plus-value apportée par les réserves.
- ✗ Ils ont un avis plus mitigé sur les animations et ne se rendent pas souvent sur les sites.

Un travail est à mener pour augmenter la fréquence des animations, mieux communiquer sur celles-ci et augmenter l'attachement des acteurs locaux aux sites.

Une implication modérée vis-à-vis des réserves

3,3/5

- ✓ Les enquêtés se sentent consultés et leurs échanges avec l'organisme gestionnaire ont évolué positivement.
- ✗ Ils ont des liens modérés et passifs avec les réserves, participent peu aux événements organisés et ont peu d'échanges avec l'organisme gestionnaire.

Le contact et l'implication des acteurs locaux dans les actions des réserves sont à travailler ainsi que la communication sur les événements organisés et leur intérêt.



bourgognefranche-comte.fr

5



Les principaux résultats : détails

Les groupes socio-économiques



Les acteurs chargés de la réglementation (groupe 6) ont le niveau de connaissance le plus élevé sur les réserves : 4,2/5.



Les acteurs membres du CCG (groupe 1) ont le niveau d'intérêt le plus élevé pour les réserves : 3,9/5.



Les partenaires, gestionnaires et techniciens (groupe 2) et les acteurs chargés de la réglementation (groupe 6) ont le niveau d'implication le plus fort vis-à-vis des réserves : 3,83/5.

Les réserves



Les acteurs de la réserve du Gouffre du Creux-à-Pépé ont le niveau de connaissance le plus élevé sur les réserves : 4,1/5.

Ils ont également le niveau d'intérêt le plus élevé : 3,8/5.



Les acteurs des réserves des Grottes de Cirque, Grotte de Chenecey et Grottes de la Côte de la Baume ont le niveau d'implication le plus élevé vis-à-vis des réserves : 4/5.

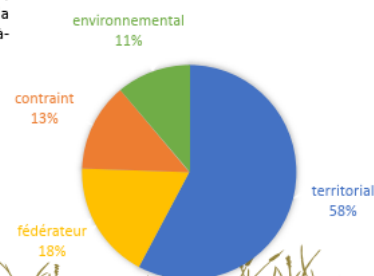
Les profils cognitifs

58% de profils « territorial » : éprouvent peu d'intérêt pour les enjeux de gestion et de préservation, mais beaucoup d'importance au contexte territorial. Acteurs en position passives ou neutres par rapport à la réserve.

18% de profils « fédérateur » : vision fédératrice, adhère au projet des réserves en tenant compte de l'importance des enjeux territoriaux, perçoit les contraintes et essaie de les diminuer.

13% de profils « contraint » : dévoilent un bilan négatif de la réserve naturelle, sont souvent des opposants à la réserve ce qui entraîne parfois des tensions ou conflits avec l'équipe gestionnaire.

11% de profils « environnemental » : convaincus par les enjeux écologiques liés à la réserve, mais accordent moins d'importance aux enjeux territoriaux.



bourgognefranche-comte.fr

6



Forces, faiblesses et travail à mener

Pour la majorité des enquêtés :

La réserve protège les chauves-souris et la biodiversité.

Autres atouts

- Sensibilisation sur les chauves-souris
- Gestionnaire investi et efficace
- Etudes scientifiques
- Implication des acteurs locaux dans certaines actions

Le gestionnaire ne communique pas assez et n'organise pas assez d'animations.

Autres faiblesses

- Manque de partenariats, de collaborations avec d'autres structures de protection
- Incompréhensions et non-respect vis-à-vis de la réglementation
- CCG peu attractif (horaire, lieu géographique...)
- Périmètres restreints

Pistes d'amélioration de la gestion

- Améliorer la communication, organiser plus d'animations, auprès des scolaires notamment
- Mettre en place plus de partenariats et collaborations, accentuer l'implication des acteurs locaux dans les actions menées
- Renforcer la sensibilisation et l'explication concernant la réglementation ainsi que la présence d'agents assermentés
- Améliorer l'attractivité du Comité consultatif de gestion
- Réfléchir à une possible extension du réseau





CPEPESC

Franche-Comté

26 avenue Carnot
25000 Besançon

Téléphone
03 81 88 66 71